



choisir

revue culturelle
n° 651 – mars 2014

Eco-justice pour la génération A

Ethique

Pas de formule magique

Centrafrique

Du gouffre à l'espoir

Féminisme

Iris von Rothen



Que je sois la porte

*Mon Dieu, je n'ai pas envie de réfléchir.
J'ai envie d'offrir, de t'offrir...
De t'offrir ce qui est dit,
de t'offrir ce qui est vécu,
de t'offrir ce que j'ai vu, entendu, ressenti.
De t'offrir tout ce que j'ai accueilli,
sans un cri, sans replis, sans confusion,
mais avec attention, compassion, empathie, sympathie...
Fais, Seigneur, que je sois forte.
Fais, Seigneur, que je sois la porte.
La porte de ton cœur, de ta douceur.
La porte de ton amour, la porte de la vie
où s'engouffrent mes frères et sœurs démunis, affaiblis.*

Marie-Christine M.



choisir

n° 651 - mars 2014

Revue culturelle jésuite fondée en 1959

Adresse

rue Jacques-Dalphin 18
1227 Carouge (Genève)

Administration et abonnements

Geneviève Rosset-Joye
tél. 022 827 46 76
administration@choisir.ch

Direction

Pierre Emonet sj

Rédaction

Lucienne Bittar, rédactrice en chef
Céline Fossati, journaliste
Stjepan Kusar, collaborateur

tél. 022 827 46 75
fax 022 827 46 70
redaction@choisir.ch

Conseil de rédaction

Louis Christiaens sj
Bruno Fuglistaller sj
Joseph Hug sj
Jean-Bernard Livio sj
Luc Ruedin sj

Mise en page et imprimerie

Imprimerie Fiorina
rue du Scex 34 • 1950 Sion
tél. 027 322 14 60

Cedofor

Axelle Dos Ghali
Stjepan Kusar

Abonnements

1 an : FS 95.-
Etudiants, apprentis, AVS, AI : FS 65.-
CCP : 12-413-1 «**choisir**»
Pour l'étranger : FS 100.-
par avion : FS 105.-
Prix au numéro : FS 9.-

choisir = ISSN 0009-4994

Internet :

www.choisir.ch / www.jesuites.ch

Illustrations

Couverture : Philippe Lissac/GODONG
Flashmob au Musée du Louvres
p. 7 : Musée du Louvres
p. 11 : Nasa/Kathryn Hansen
p. 14 : Lucienne Bittar
p. 18 : Philippe Lissac/GODONG
p. 23 : Thomas R./Fotolia.com
p. 26 : Luc Ruedin
p. 31 : Werner Swiss Schweizer
p. 32 : Pawel Pawlikowski
p. 34 : Marc Vanappelghem

Les titres et intertitres sont de la rédaction

sommaire

Editorial	2
Familles, oser la confiance <i>par Albert Longchamp</i>	
Spiritualité	8
Julio Scipio <i>par Etienne Perrot</i>	
Spiritualité	9
Justice entre générations <i>par Guillermo Kerber</i>	
Méditation	13
Du danger de l'argent <i>par Yvan Mudry</i>	
Eglise	16
L'Exhortation du pape François <i>par Antonio Spadaro</i>	
Société	21
Droit et morale. Une tension salutaire <i>par Alberto Bondolfi</i>	
Politique	25
Centrafrique. A la recherche de la paix <i>par Olivier Jelen</i>	
Société	30
Iris von Roten, féministe méconnue <i>par Anna Spillmann</i>	
Cinéma	32
Déterminations <i>par Patrick Bittar</i>	
Théâtre	34
Beauté et noirceur <i>par Valérie Bory</i>	
Lettres	36
Gilles F. Jobin. Jouer avec la joie <i>par Sylvain Thévoz</i>	
Livres ouverts	39
Femmes pour la paix <i>par Anna Spillmann</i>	
Chronique	44
Histoires de familles <i>par Matthieu Mégevand</i>	

Familles, oser la confiance

Outre sa fonction affective, la famille est une école de valorisation durable de la personne. « L'histoire d'un homme, écrivait Emmanuel Mounier (1905-1950), c'est l'histoire de son sentiment d'infériorité et de ses recherches pour le résoudre. » Par extension, le philosophe rappelle que « telle est peut-être aussi l'histoire des civilisations » et des familles. Comme dans toutes collectivités, certaines blessures, physiques ou morales, inbibent à tel point la famille que les ruptures deviennent inévitables. Peut-on alors se contenter de constats navrants ? Mounier ajoute, à partir de la notion d'affectivité, qu'il ne s'agit pas essentiellement dans un ménage d'être « heureux » ensemble, mais de trouver la voie pour être « plus ensemble ».

La question est vaste... Au lieu d'entreprendre le problème à partir d'un grand texte bourré de principes intangibles ou de prévoir un Synode romain au langage incompréhensible à la majorité des fidèles, le pape François a lancé une consultation internationale sur la pastorale de l'Eglise catholique sur le mariage, la famille et la vie en couple. Une méthode crédible pour surmonter l'obstacle d'un dialogue de sourds. Heureuse initiative romaine ! Elle nous délivre du souvenir pénible de l'énorme tapage provoqué par l'encyclique *Humanae Vitae*, signée par le pape Paul VI et rendue publique le 25 juillet 1968... quelques semaines après un mois de mai resté dans la mémoire de l'Histoire. Ce texte plaidait pour un mariage qui soit « un amour total... un amour fidèle et exclusif jusqu'à la mort ». Des termes irréfutables mais qui ont beaucoup déçu parce qu'ils étaient associés à une condamnation sans appel des méthodes « artificielles » de régulation des naissances. *Humanae Vitae* provoqua un vaste exil de catholiques déçus par une Eglise qui n'écoutait pas leurs vies, leurs défis, leur espérance.

La pratique mise en place aujourd'hui est très différente d'esprit. Elle doit d'abord permettre aux couples, aux groupes, aux personnes seules également, de s'expliquer sur leur histoire et leurs attentes. L'enquête, ensuite, pourra nourrir les travaux de l'Assemblée

générale extraordinaire du Synode sur la famille prévu cet automne.¹ Une méthode qui devrait déboucher sur une meilleure connaissance des conditions sociales et culturelles des formes de mariage, non seulement dans les cultures modernes, mais également, par exemple, au sein des traditions ethniques africaines. Ce qui change donc dans cette méthode, ce n'est point la position fondamentale de l'Eglise, mais son attention beaucoup plus profonde portée au vécu de tous les peuples.

Car la gestion du mariage met à l'épreuve le clergé. Comment reçoit-il les demandes d'unions qui n'obéissent pas « strictement » à ses lois, à ses convictions ? Les Eglises doivent retourner aux origines du christianisme, aux exigences de Jésus ou de Paul. Le Christ, que l'on sache, n'a jamais rejeté quelqu'un au nom d'une loi qui écraserait l'espérance humaine. A défaut d'aboutir à l'acceptation de lois plus souples, notamment la reconnaissance de l'union de divorcés-remariés, les questionnaires envoyés laisseront de toute évidence des traces. Mgr Charles Morerod, évêque du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, soulignait le 4 février dernier, lors de la Conférence des évêques suisses, la nécessité d'humanité qui doit accompagner la rigueur des lois ecclésiales. Il donnait l'exemple typique d'une mère de famille qui, confrontée à la violence de son mari, n'a pas d'autres solutions que de le quitter et de chercher son avenir dans une nouvelle union. Le cas est loin d'être rare.

On se gardera de penser que l'Eglise romaine renonce au principe de l'insolubilité du mariage. De même, personne ne devrait exiger qu'elle accorde le sacrement du mariage à des couples homosexuels, au risque de la diviser encore plus qu'elle ne l'est déjà. Ce faisant, l'Eglise ne commet pas un ostracisme injuste, mais se comporte avec la prudence que requièrent son histoire, son enseignement, la tradition issue de Jésus lui-même et les sentiments désemparés de ses fidèles de par le monde.

Le pape François disait aux jeunes à Copacabana : « Jésus nous demande que son Eglise soit assez vaste pour pouvoir accueillir toute l'humanité... » Sa mission est d'« éclairer, bénir, vivifier, soulager, guérir, libérer ». Beau programme. Je prends. Et vous ?

Albert Longchamp sj



1 • Lire encore *Consultation sur la famille*, à la p. 4 de ce numéro.

 ■ Info

Consultation sur la famille

Les évêques suisses, allemands et autrichiens ont rendu publics les résultats officiels de la consultation sur la pastorale de l'Eglise catholique sur le mariage, la famille et la vie en couple. Les Canadiens ont préféré garder le silence, prétextant qu'il ne s'agissait « ni d'une enquête, ni d'un sondage ». « Le pape a demandé une consultation large et rapide : c'est ce que la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) a fait. Il a demandé la confidentialité sur les réponses : c'est ce que la CECC a aussi fait », a commenté Mgr Patrick Powers, secrétaire général de la CECC.

Emboitant le pas au Canada, la Conférence épiscopale d'Angleterre et du Pays de Galles ainsi que celle d'Irlande ont adopté la même position et explication. Les catholiques anglais ont tout de même eu droit à un compte-rendu statistique de la participation à la consultation, où l'on apprend notamment que 16 500 personnes ont répondu au questionnaire.

En Suisse, les résultats ont été rendu publics et présentés en conférence de presse le 4 février, à Berne, par la Conférence des évêques suisses (CES). Quelque 25 000 personnes ont répondu au questionnaire. Il en ressort que les catholiques souhaitent une ouverture de l'Eglise : 90 % d'entre eux voudraient qu'elle reconnaisse et bénisse les couples de divorcés-remariés, et environ 60 % se disent en faveur de la reconnaissance et de la bénédiction par l'Eglise des couples homosexuels. La consultation a aussi mis en lumière le rôle important joué par la foi dans le domaine de la famille et de l'éducation. Le souhait d'une

éducation religieuse pour les enfants recueille ainsi le plus fort taux de réponses positives du sondage (97 %), avant le mariage religieux, qui reste également une référence (80 %). Par contre, un désaccord entre la doctrine de l'Eglise et les fidèles sur les questions de contraception persiste : l'interdiction des méthodes artificielles de contraception semble très éloignée de la pratique et des idées de la grande majorité des catholiques.

En Allemagne, les évêques constatent que l'enseignement de l'Eglise sur la sexualité ne joue plus aucun rôle dans la vie quotidienne de nombreux catholiques. Les réponses reçues, concernant les mariages, les divorces, la contraception et l'homosexualité, mettent en exergue les divergences entre les catholiques et les positions officielles de l'Eglise. (*apic/réd.*)

 ■ Info

Eglise catholique Statistiques 2013

Le paysage religieux suisse a considérablement changé au cours des dernières décennies. Avant, on était réformé ou catholique. Aujourd'hui, la pratique d'autres religions est courante et les « sans-confessions » de plus en plus nombreux. Ce profond processus de transformation touche aussi bien l'Eglise catholique que les Réformés. Ces phénomènes sont clairement décrits dans *Eglise catholique en Suisse : statistiques 2013*, publié par l'Institut suisse de sociologie pastorale (SPI).

Roger Husstein, collaborateur scientifique au SPI et auteur du document, a aussi pris en compte, dans divers domaines, la situation de l'Eglise protes-

tante. Il jette également un regard sur ce qui se passe dans les pays voisins. En Suisse, l'Eglise catholique romaine reste, avec une part de 38,4 %, la principale communauté religieuse. Même si la proportion des catholiques s'est réduite, le nombre de membres de cette Eglise est resté stable depuis 1970 (environ 3 millions). Cela s'explique, selon le document, par la forte immigration de catholiques. Parmi les tendances connues, le rapport confirme que 35 000 à 45 000 personnes auraient quitté, ces deux dernières années, les deux grandes Eglises du pays. Les données montrent clairement que les conflits à l'intérieur des Eglises et les scandales sont les principaux facteurs de départ.

Les « rituels d'appartenance » restent importants. Contrastant avec la persistance du baptême, les mariages à l'église connaissent pourtant une diminution dramatique. Au cours des quinze dernières années, le nombre de vœux échangés selon le rite catholique dans les diocèses de Sion, Lugano et Saint-Gall a ainsi chuté de plus de 40 %. Une des raisons de la baisse globale des unions religieuses serait la diversité toujours plus grande des situations maritales (divorcés remariés, couples de religions mixtes).

Les statistiques sur l'Eglise montrent en outre qu'un pic de croissance a été atteint pour les théologiens laïques et les diacres qui, au vu du manque de prêtres, assument de plus en plus des tâches pastorales. Les premières personnes de ce groupe sont à présent à la retraite. Le manque de personnel dans l'Eglise pourrait ainsi se faire en core plus durement ressentir. (com./red.)

■ Info

Brésil : « Jouer en faveur de la vie »

Plus de 30 000 religieuses, près de 8 000 prêtres et 2 700 religieux non prêtres se mobilisent en vue d'une campagne de prévention qui débutera le 18 mai dans toutes les villes accueillant le *Championnat du monde de football*. L'objectif est de réveiller la conscience des Brésiliens face à la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle des personnes, a annoncé l'agence vaticane *Fides*. « Nous allons distribuer des dépliants pour rappeler au public en quoi consiste le trafic humain », dans les gares routières, les bus, les aéroports et les hôtels des villes hôtes de la Coupe du monde, explique Sœur Eurides de Oliveira, coordinatrice du réseau « Un cri pour la vie ».

Bien que des statistiques fiables soient difficiles à établir, le Secrétariat national de la justice et le Bureau des Nations Unies pour la lutte contre la drogue et le crime indiquent que près de 500 Brésiliennes et Brésiliens auraient été victimes du trafic humain entre 2005 et 2011 ; 337 d'entre eux, soit plus de 70 % des cas, auraient alimenté des réseaux d'exploitation sexuelle et 135 auraient été victimes de travail esclave. La traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle représenteraient un chiffre d'affaires de plusieurs milliards de dollars.

La campagne *Jouer en faveur de la vie* bénéficie du soutien de plusieurs universités et d'organisations locales ou internationales, comme la Commission pour la pastorale de l'enfant, le Ministère brésilien de la justice et l'œuvre d'entraide catholique Caritas internationalis. (fides/red.)

 ■ Info

Femmes au Vatican

Des femmes pourraient accéder à de hautes responsabilités au Vatican. Tel est l'avis du cardinal Gerhard Ludwig Müller. Il n'est certes pas envisageable qu'elles président des Congrégations, mais « on pourrait tout à fait les imaginer à la tête de Conseils pontificaux », a-t-il affirmé à l'agence *CIC*. Et de citer comme exemples les Conseils pontificaux pour la Famille ou pour la Pastorale des services de la santé. Ces Conseils n'ont en général pas de compétences juridictionnelles. Ils sont surtout des organes de promotion. Néanmoins, jusqu'à présent, aucune femme ne se trouve à leur tête.

L'archevêque Müller, cardinal depuis le 22 février, estime encore que des femmes pourraient occuper des postes-clés dans les domaines de la recherche théologique, de l'enseignement, de l'accompagnement ou de l'entraide.

Il s'oppose toutefois à l'introduction d'un quota fixe, car il ne s'agit pas « d'engager des femmes ou des laïcs à tout prix ». (*apic/red.*)

 ■ Info

USA, scientifiques religieux

L'idée selon laquelle la religion et la science sont hostiles l'une à l'autre est très répandue. Une étude sociologique réalisée par l'Université de Rice, à Houston, au Texas, démontre pourtant que les hommes de science américains ne sont pas beaucoup moins religieux que la moyenne de la population. Ainsi, 15 % des scientifiques interrogés se déclarent « très religieux », contre 19 % des Américains en général. A contrario, 22 % des scientifiques

considèrent que la plupart des personnes religieuses sont hostiles à la science, contre 20 % de la population en général à être de cet avis, et 27 % des Américains jugent que la science et la religion sont en conflit.

L'étude a porté sur 10 000 adultes habitant aux Etats-Unis, dont des scientifiques et des personnes de confessions chrétienne, juive ou musulmane. Elle relève que les chrétiens évangéliques constituent une particularité. Au sein de ce groupe, les scientifiques sont en moyenne plus religieux que les autres et ils sont beaucoup plus nombreux que les personnes d'autres confessions à considérer que la science et la religion peuvent s'entendre. (*apic/red.*)

 ■ Info

Critiques contre un livre sur Benoît XVI

Des accusations « graves » et parfois « sans fondement ». C'est en ces termes que le Père Frederico Lombardi sj, directeur du Bureau de presse du Saint-Siège, a critiqué le livre du Français Nicolas Diat, *L'homme qui ne voulait pas être pape*. L'ouvrage, analysant le pontificat de Benoît XVI, s'en prend à certains prélats du Saint-Siège.

Le Père Lombardi reconnaît que l'auteur a relu avec intelligence et profondeur l'enseignement magistériel du pontificat de Benoît XVI, mais il porte, en revanche, de sérieuses critiques aux évocations par N. Diat de certaines vicissitudes du pontificat. Le Père jésuite déplore, en outre, la méthodologie de l'auteur, en particulier son recours à des témoignages anonymes de cardinaux. (*apic/red.*)

■ Info

Trésor de St-Maurice au Louvre

Du 14 mars au 16 juin 2014, le Musée du Louvre offrira un écrin prestigieux aux pièces majeures d'orfèvrerie en provenance du monastère valaisan de Saint-Maurice d'Agaune. La manifestation, qui présente des œuvres uniques au monde, a lieu dans le cadre du 1500^e anniversaire du monastère. Les châsses, reliquaires, vases précieux, tissus et parchemins qui ont enrichi le Trésor de l'Abbaye au cours des siècles constituent le cœur de l'exposition. On y verra notamment l'aiguière de Charlemagne, le vase de saint Martin, le coffret reliquaire de Teudéric, la châsse de saint Sigismond, le reliquaire de la Sainte-Epine (offert par saint Louis), le chef-reliquaire de saint Candide, ainsi qu'un bras-reliquaire de saint Bernard.

Ces objets seront mis en valeur de manière idéale grâce à la muséographie spécialement créée pour l'occasion. Conférences et colloques d'historiens accompagneront l'évènement, informe l'Abbaye de Saint-Maurice. Célébrations et concerts se dérouleront également à Paris, en présence de Mgr Joseph Roudit, abbé de Saint-Maurice.

Depuis les premiers siècles de sa fondation, l'Abbaye de Saint-Maurice a voué un soin particulier à la préservation de son Trésor. Cet ensemble de pièces uniques au monde par leur facture et leur histoire témoigne de l'attachement porté à l'Abbaye par des pèlerins de grand prestige, rois et dignitaires du Moyen Age, venus prier sur les reliques du martyr Maurice et de ses compagnons venus d'Egypte.

(apic/com/réd.)

*Chef-reliquaire de
saint Candide*



Julio Scipio

Dans la grande salle mal chauffée de la bibliothèque paroissiale, Julio Scipio ne sentait plus ses doigts gelés qui tenaient une vieille traduction de l'évangile selon saint Marc : « L'Esprit poussa Jésus au désert. » Pourquoi l'Esprit ? Et pourquoi lui fallait-il pousser ? Pour Julio, désert rimait avec biver : personne n'y va volontiers.

Comme le Canada Dry, dont la publicité dit qu'il a le goût de l'alcool sans être de l'alcool, les trois tentations ont l'apparence de l'Esprit sans être de l'Esprit. La première, Julio la connaissait bien : volonté de puissance de l'intellectuel jouant avec les idées pour se croire au-dessus de la douleur, pour faire fondre la glace dans des mots. La deuxième tentation est celle du stoïcien ; c'est la grande tentation du chrétien, pensait Julio. Accepter la douleur, manger des cailloux, dit le texte d'Écriture. Avaler cette froidure pour se faire plaindre et susciter la divine compassion ?

La porte ouverte laissa tout à coup entrer un courant d'air glacial qui vint interrompre les considérations scripto-philosophiques de Julio. Il serait quand même mieux ailleurs que dans cette abominable bibliothèque ! Son imagination le transporta subitement chez lui, dans son petit appartement chauffé par la plus moderne des pompes à chaleur, avec tapis sous les pieds et thé brûlant à portée de la main.

Julio comprit alors la troisième tentation : non plus se placer orgueilleusement au-dessus, comme si le froid n'était pas le froid sous prétexte qu'il le dominait de toute la hauteur de son savoir, pas même se sentir pétrifié par le froid dans l'espoir de se faire plaindre par une surnaturelle puissance, mais tout simplement fuir ailleurs, par l'imagination, comme si la vie réelle pouvait se vivre dans un rêve. J'ai compris, se dit-il, il faut être présent là où je suis. Est-ce cela l'Esprit ?

Julio s'apprêtait à jouir intérieurement de sa découverte, lorsqu'une sorte de jeu de mots s'immisça dans une faille de sa pensée : être présent... être « présent », comme une sorte de cadeau ? En bon intellectuel qu'il était, il comprit qu'il ne pourrait pas se débarrasser tout seul de son identité glacée, pas plus que Münchhausen n'a pu, malgré la légende, se sortir du bourbier en se tirant par ses propres cheveux. Il devait se recevoir d'un autre.

Ce jour-là, la froide bibliothèque vit passer le souffle de l'Esprit.

Etienne Perrot sj

Justice entre générations

●●● **Guillermo Kerber**, Grand-Saconnex (GE)
Responsable du programme « Sauvegarde de la création
et justice climatique », COE¹

Justice, génération... Ces deux termes apparaissent régulièrement dans les deux Testaments. Mieux encore, la question de la justice est partout dans la Bible, au point que nous pouvons dire qu'elle en est un thème central. Le discours sur la justice est à la fois très fort et très concret. Dans le Deutéronome, le Seigneur est un Dieu de justice et, dans le monde inéquitable, il rend justice aux vulnérables (de l'époque) qu'il aime : « [Dieu] rend justice à l'orphelin et à la veuve, et aime l'émigré en lui donnant du pain et un manteau » (Dt 10,18). Par conséquent, il demande à son peuple d'agir de la même façon : « Apprenez à bien faire, recherchez la justice, mettez au pas l'exacteur, faites droit à l'orphelin, prenez la défense de la veuve » (Es 1,17). Le centrage autour de la justice n'est pas exclusif à la Bible hébraïque. Dès les premiers versets de son Sermon sur la montagne, qui peut être considéré comme un discours-programme, Jésus

annonce la justice et l'amour des pauvres comme essentiels à sa mission : « Heureux, vous les pauvres : le Royaume de Dieu est à vous » (Lc 6,20). Et quelques versets plus bas, dans la version de Matthieu, il déclare : « Heureux ceux qui ont faim et soif de justice » (Mt 5,6).

La Campagne de Carême 2014 s'appuie, comme les précédentes, sur le thème de la justice, auquel elle ajoute le terme d'« intergénérationnelle ». Ce concept n'apparaît pas tel quel dans la Bible, par contre le mot « génération » est souvent utilisé, de même que l'expression, dans quelques traductions, « de génération en génération ».

L'évangile de Matthieu commence avec la généalogie de Jésus, établie par groupes de quatorze générations (Mt 1,17). Un rappel de l'alliance intergénérationnelle avec toute la création, dans la Bible hébraïque, fondée entre Dieu et Noé après le déluge : « Je vais établir mon alliance avec vous, avec votre descendance, après vous et avec tous les êtres vivants qui sont avec vous... Voici le signe de l'alliance... pour toutes les générations futures... un signe d'alliance entre moi et la terre » (Gn 9,9-13).

Cette promesse faite à Noé sera reprise dans la promesse de bénédiction de Dieu adressée à Abraham pour

Pour la Campagne œcuménique de Carême 2014, les œuvres d'entraide suisses² ont choisi comme thème « la justice intergénérationnelle ».³ Que signifie ce nouveau concept ? Quels sont ses racines bibliques et théologiques et ses enjeux spirituels ?

- 1 • COE = Conseil œcuménique des Eglises. Philosophe et théologien, l'auteur enseigne aussi à l'Atelier œcuménique de théologie (Genève).
- 2 • Pain pour le prochain (protestante), Action de Carême (catholique) et Etre partenaires (catholique-chrétienne).
- 3 • Titre de la campagne, *Les semences d'aujourd'hui sont le pain de demain*.

« toutes les familles de la terre » (Gn 12,3), et à Moïse, quand Dieu lui révélera que son nom sera « tel qu'on l'évoquera de génération en génération » (Ex 3,15). Ou encore, quand Dieu demandera de célébrer le sabbat pour toutes les générations (Ex 31,13-16).

L'idée d'une alliance entre Dieu et la création, qui se poursuit de génération en génération, devient dans les Psaumes une idée récurrente. Le psaume 90, par exemple, reconnaît : « Seigneur, de génération en génération, tu as été notre abri. » Le psaume 105 insiste : « Il (Dieu) se souvient toujours de son alliance, de la parole qu'il a instituée pour mille générations. »

En parallèle à la fidélité et à l'amour de Dieu, exprimés dans l'alliance universelle, la Bible, par contre, nous présente à maintes reprises un peuple de Dieu pas toujours fidèle (ex. Jr 8,5). Jésus, d'ailleurs, va plusieurs fois critiquer lui-même la génération de son époque (ex. Mt 17,17).

La conscience écologique

Le concept de *justice intergénérationnelle* a engendré de nombreuses discussions philosophiques passionnantes.⁴ Evoquons, pour les illustrer, la question de la conscience écologique. Le souci d'un environnement sain, d'une consommation de produits locaux, de la réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) font partie des préoccupations de notre génération, parce qu'aujourd'hui nous savons qu'après la révolution industrielle, les émissions de CO₂ ont augmenté de façon exponentielle. La combustion des matières fossiles pour nos voitures, nos chauffages ou pour la production d'électricité est une des causes

des changements climatiques. Le recul des glaciers dans les Alpes, les Andes ou l'Himalaya, la diminution de la calotte glaciaire des Pôles, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des périodes de sécheresse et d'inondations, la montée du niveau de la mer sont quelques expressions de cette réalité.

Les scientifiques ont non seulement constaté ces changements, mais ont établi leurs conséquences pour l'avenir. Par exemple, les rapports du Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat, basé à Genève, ont relevé à maintes reprises que les communautés les plus pauvres et les groupes les plus vulnérables (femmes, enfants, personnes handicapées...) sont et seront les plus touchés par ces contrecoups. Ils demandent donc clairement une diminution des émissions de CO₂, afin de ne pas augmenter encore davantage la température moyenne de la planète.

Pour ce faire, un accord au niveau de la communauté internationale doit être trouvé, dans le cadre des Conférences des parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et son Protocole de Kyoto. Mais un traité, même ambitieux et contraignant, ne suffira pas si nous ne changeons pas tous notre mode de vie. C'est là que l'éthique a son mot à dire.

Compte tenu des multiples aspects des changements climatiques (environnementaux, sociaux, politiques et

4 • Voir p. ex. **Philippe Van Parijs**, « La justice entre générations », in **Dan Sylvain et Jeorg Tremmel (eds.)**, *Génération équitables*, Paris, Connaissances et Savoirs 2010, pp. 31-54, ou **Axel Gosseries et Lukas H. Meyer (eds.)**, *Intergenerational Justice*, Oxford, Oxford University Press 2009, 432 p.

économiques), le problème, en effet, relève également de la justice. Les communautés et les pays les plus vulnérables sont ceux là-mêmes qui ont le moins contribué aux causes des changements climatiques, car leurs émissions de CO₂ sont minimales par rapport à celles des pays industrialisés.⁵ La dimension éthique souligne, en outre, que nos actions ne sont pas anodines envers l'environnement, aujourd'hui et pour le futur, pour notre génération et pour les générations à venir. Il est donc bien question de *justice intergénérationnelle*.

Notre responsabilité ne se limite pas à notre famille, à nos relations ou même à notre société. Nous devons élargir notre regard. Notre responsabilité a une dimension œcuménique (dans le sens de l'ensemble des terres habitées), une dimension intergénérationnelle et une dimension cosmique.

Comme la plupart des parents, je me pose souvent cette question : que vais-je léguer à mes enfants ? Plus largement, nous devrions tous nous demander ce que nous allons léguer, en tant que génération, aux générations futures ?

La réponse dépend de notre contexte social. En Suisse, l'un des points centraux est celui de l'énergie. Notre surconsommation d'énergie est un outrage, sinon un mépris, à l'égard des pauvres, de la nature et des générations futures. Pour y remédier, la société à 2000 watts a été proposée comme « un concept qui reflète la volonté de construire une société juste

et durable. Chaque habitant de la terre a droit à la même quantité d'énergie, qu'il vive aujourd'hui ou demain ».⁶ Concrètement, nous autres, Suisses, devons réduire considérablement notre consommation d'énergie. Sommes-nous prêts à le faire par respect envers la création, les pays pauvres et nos descendants ?

Les Eglises en Suisse, notamment au travers d'OeKu Eglise et environnement, cherchent à relever le défi. Car la lutte contre le gaspillage énergétique peut être interprétée au moyen de clés spirituelles. Il y a en chacun de nous une concupiscence et une cupidité qui s'expriment tant sur le plan individuel que sociétal - entre autres à travers notre consommation d'énergie - et contre lesquelles nous devons réagir. Le Carême, temps d'introspection, de changement, est un moment propice pour renouveler cette lutte.

spiritualité

Océan Arctique,
juillet 2012

5 • Voir **Guillermo Kerber**, « La justice climatique », in *Sources*, Fribourg, janvier-février 2011, pp. 14-22.

6 • www.2000watt.ch/fr/societe-a-2000-watts.

Un Carême pour la création

En français, on dit souvent que le Carême est constitué des trois P : prière, pénitence, partage. La *justice intergénérationnelle* est un bon thème pour élargir notre réflexion sur ces contenus. L'alliance de Dieu est une bénédiction de toute la création, qui se prolonge de génération en génération. Comment y répond notre génération ? Sommes-nous une bénédiction pour les autres et pour la terre ?

L'environnement, la terre, l'*écoumène*,⁷ pour nous, les chrétiens, est création de Dieu. Face à une interprétation réductionniste du mandat de dominer la terre (Gn 1,28) - qui a entraîné quelques auteurs à rendre la tradition judéo-chrétienne responsable de la crise écologique -, nous ne pouvons pas oublier le deuxième récit de la création, où Dieu demande à Adam de « cultiver et garder le jardin » (Gn 2,15). Prendre soin de la création est une tâche inéluctable pour l'être humain, et particulièrement pour le chrétien. C'est même une partie de sa vocation la plus profonde. Car la création gémit, la Terre crie, souffre à cause de notre mode de développement et de notre style de vie.

Le théologien brésilien Leonardo Boff - pour qui la spiritualité est une attitude qui met la vie au centre, la promeut et la défend contre tous les mécanismes de stagnation et de mort - affirme que le projet spirituel actuel est caractérisé par la crise écologique et un mysticisme cosmique.⁸ Cette idée n'a rien d'une « nouvelle spiritualité » qui serait plus proche du New Age que du christianisme. Elle nous renvoie aux écrits du Père Teilhard de Chardin, comme *La Messe sur le monde* (1923) ou *Le*

Milieu divin (1957). Et dans l'histoire de la spiritualité chrétienne, saint François d'Assise, avec son *Cantique des créatures*, a rappelé une tradition qui remonte au moins au VII^e siècle, quand saint Jean Damascène, dans son étude sur les images (icônes), exprimait que « la terre toute entière est une icône vivante de la face de Dieu ».

Notre génération a fait des progrès technologiques impressionnants : la télévision, Internet, les téléphones portables, etc. Notre savoir s'est élargi. Wikipedia remplace l'ardu travail de recherche dans des bibliothèques. Mais que savons-nous réellement ? Sommes-nous devenus plus savants ? « Vous savez interpréter l'aspect du ciel, et les signes des temps, vous n'en êtes pas capables ! Génération mauvaise et adultère qui réclame un signe » (Mt 16,3-4)...

Notre spiritualité doit se traduire en œuvres. Si le Carême est *métanoïa* (repentance) et conversion, l'interprétation des signes des temps et la prise de conscience de la situation sont, pour leur part, les premiers pas pour assumer notre responsabilité envers la Terre et envers les générations futures. Lorsque nous participerons dans nos communautés aux soirées de prière, de réflexion et de partage, que nos pensées rejoignent les pauvres et les exclus, les plus vulnérables, mais aussi les générations à venir et la Terre elle-même, notre petite planète bleue, si belle et si bénie par Dieu.

G. K.

7 • Partie habitable de la surface terrestre.

8 • **Leonardo Boff**, *Ecologia, grito da terra, grito dos pobres*, São Paulo, Atica 1995, pp. 259-260.

Du danger de l'argent

●●● **Yvan Mudry**, Lausanne
Journaliste et essayiste

Les lettres pastorales de Paul contiennent de véritables perles. Ainsi pour la première épître à Timothée, qui explique au chapitre 6 pourquoi l'argent et la richesse, deux termes équivalents dans ce contexte, sont dangereux. Que dit l'apôtre des païens qui vise, d'une part, « ceux qui veulent amasser des richesses » (v. 9) et, de l'autre, les « riches de ce monde » (v. 17) ? Que l'assoiffé de biens tombe « dans une foule de convoitises insensées et funestes » et que le nanti risque de « juger de haut » et de « placer sa confiance en des richesses précaires ». Autrement dit, la personne court à sa perte, soit parce que son désir est pris dans un piège, soit parce qu'elle fait fausse route en ayant une trop haute idée d'elle-même et de la sécurité procurée par l'avoir.

« Le riche se fait l'esclave de l'argent et du diable : esclave de l'argent, il ne possède pas les richesses, mais il est plutôt possédé par les richesses », résume ce *best-seller* que fut *La Légende dorée*.¹

C'est comme si la richesse transformait le cœur et l'esprit. Qui est sensible à son chant se voit lui-même et le

monde sous un autre jour et n'a plus les mêmes désirs. Il ne s'intéresse plus guère qu'à la valeur marchande des choses, se détourne de ce qui n'a pas de prix et cherche à augmenter sans fin son avoir. Dans le cas où il a de grands biens, il se considère probablement comme un être supérieur et risque de se comporter envers les autres comme ces riches maudits par Jacques pour n'avoir pas versé à leurs ouvriers les salaires qu'ils méritaient (cf. Jc 5,4). Ce faisant, il s'égare sans doute « loin de la foi » (1 Tm 6,10).

L'oubli du don

L'épître à Timothée ajoute une dernière note à l'analyse en mettant en relation goût de l'avoir et oubli de cette réalité première : « Dieu nous pourvoit largement de tout » (6,17). Pourquoi cette affirmation, sinon pour mettre en garde le possédant contre ce danger : attribuer de fausses vertus sécurisantes à sa fortune et croire qu'il en est à l'origine ?

Pour s'opposer à cette dernière illusion, l'apôtre rappelle que « nous n'avons rien apporté dans le monde » (6,7). Le péril dénoncé est clair : les riches oublient facilement que tout ce qu'ils ont vient d'ailleurs, ce qui les pousse à refermer la main sur leur avoir

« L'argent nuit grandement à votre identité. » *Jamais on ne verra cette phrase sur des billets de banque. Pourtant une telle mise en garde se justifierait, car l'argent peut faire tourner les têtes et fragiliser les liens. La tradition, du reste, s'est toujours méfiée de la richesse, se montrant même très dure envers les possédants.*

1 • Jacques de Voragine, *La Légende dorée*, Paris, Gallimard 2004, p. 71.

méditation

Yvan Mudry, *L'Argent trompeur*, St-Maurice, Saint Augustin 2014.

Collectif, ***La Suisse, Dieu et l'argent***, St-Prex, Je sème 2014, 232 p.

et, par là, à interrompre le cycle de la transmission des bienfaits. C'est pourquoi il faut impérativement qu'ils « donnent de bon cœur, sachent partager » (6,18).

Paul va jusqu'à écrire que « la racine de tous les maux, c'est l'amour de l'argent » (1 Tm 6,10). Son message s'inscrit dans la droite ligne de l'enseignement de Luc (Lc 6,24), mais reprend aussi toute une série d'affirmations qui figurent déjà dans le Premier Testament. « L'homme dans son luxe ne comprend pas », affirment les Psaumes ; il s'illusionne sur son compte, se croyant faussement à l'abri de tout, car il « ne peut acheter son rachat » (Ps 49,13 et 8). Le Deutéronome, pour sa part, met en garde l'Israélite à qui seront offertes les richesses de la Terre promise en lui disant : « Que tout cela n'élève pas ton cœur ! » (Dt 8,14). De son côté, Ezéchiel blâme le roi de Tyr, devenu orgueilleux au point de se prendre pour Dieu, parce que, habile

commerçant, il a accumulé des monceaux d'or et d'argent (Ez 28,5-6).

Les prophètes savent que celui qui a beaucoup de biens commet souvent des injustices. Isaïe maudit ceux « qui ajoutent maison à maison, qui joignent champ à champ jusqu'à ne plus laisser de place et à rester seuls habitants au milieu du pays » (5,8). Amos pointe un doigt accusateur vers ceux qui sont prêts à acheter « les faibles à prix d'argent et le pauvre pour une paire de sandales » (8,6). Et il y a cette dénonciation du roi Achab, qui fait tuer Nabot parce qu'il veut s'emparer d'une vigne (1 R 21).

La possession incite à rompre la chaîne du don (Tobie 12,8), à se détourner de Dieu. Osée fait ainsi dire à Yahvé, à propos de ses élus, que, « rassasiés, leur cœur s'est élevé ; voilà pourquoi ils m'ont oublié » (Os 13,6). Et Moïse demande à l'Israélite de ne pas oublier son Dieu quand il aura vu « abonder son argent et son or, s'accroître tous ses biens » (Dt 8,13).

Si l'argent met en péril, c'est parce qu'il tient du sceptre ou du bâton de commandement. Il confère à son possesseur une force, réelle ou imaginaire, en le dotant d'un pouvoir, celui de disposer dans une certaine mesure des autres et du monde. Celui qui a des espèces peut non seulement s'approprier ceci ou cela, mais aussi donner des ordres, imposer des sanctions ou prendre ses distances jusqu'à rompre toute attache. Autant dire que le riche ne se sent plus ni lié ni tenu au respect. Rien d'étonnant s'il abuse de la situation, comme on abuse d'un pouvoir.

Bourse de New York



Vivre « à l'emprunt »

Pour prévenir tout risque, la tradition spirituelle recommande la modération et même, idéalement, le renoncement à l'avoir qui apprend l'humilité. « Si tu veux être parfait, dit Jésus au jeune homme riche, va, vends ce que tu possèdes et donne-le aux pauvres » (Mt 19,21). Contrairement à ce qu'affirment certains essayistes, l'éloge de la pauvreté n'a donc rien de « laid » ni de « tordu ». ² Il est fondé sur ce constat : pour voir les choses telles qu'elles sont et s'ouvrir à l'autre et à Dieu, il ne faut pas être aveuglé par le sentiment de suffisance que la prospérité fait naître trop souvent.

D'autres auteurs spirituels, à la suite de Paul (1 Co 7,30), recommandent à ceux qui acquièrent des biens de les considérer comme un emprunt : « ...tout ce qui est à vous et tout ce qui est vous-même n'est qu'un bien prêté ; servez-vous-en suivant l'intention de celui qui le prête, mais n'en disposez jamais comme d'un bien qui est à vous. » ³

C'est donc en fin de compte non seulement la richesse qui est mise en cause par la tradition religieuse, mais encore la propriété privée. « Le soleil, la lune, les étoiles, la pluie, l'air sont communs à tous et distribuent leurs bienfaits en commun : de la même façon, toutes choses devraient être communes à tous. » ⁴

On comprend pourquoi le message chrétien sur l'avoir, si provocateur lorsqu'il recommande une mise en commun des biens (cf. Ac 4,32), est aujourd'hui oublié ! Et pourquoi, plutôt que de parler des dangers de l'argent, on culpabilise les moins bien lotis et on disqualifie ceux qui luttent contre les inégalités en affirmant qu'ils sont jaloux...

Y. M.

Les riches moins éthiques ?

Selon une étude américaine publiée en 2012 dans la revue *Proceeding of the National Academy of Sciences* (PNAS), les personnes les plus riches agissent avec moins d'éthique et de morale que les personnes de classes sociales moins favorisées, qu'il s'agisse de respecter le code de la route ou de mentir dans une négociation. Ainsi les plus riches prendront plus facilement des objets de valeur à quelqu'un ou mentiront pour augmenter leurs chances de recevoir un prix, et adopteront un comportement contraire à l'éthique dans leur travail. Exemple d'expériences menées : lors d'un entretien d'embauche avec un candidat à la recherche d'un emploi de longue durée, alors que l'emploi proposé était de durée limitée, les recruteurs les plus aisés avaient tendance à moins communiquer ce « détail » au demandeur d'emploi.

Pour Michel Johner, « à force d'insister sur le fait que l'enrichissement personnel résulte de combinaisons économiques lointaines et complexes, la responsabilité personnelle face à l'argent tend à être occultée. (« Le chrétien face à l'épreuve de l'argent » in *La Revue réformée*, n° 214, Kerygma 2001, Aix-en-Provence). L'argent devient un fait englobé dans un type d'économie dont personne n'est responsable. (...) Si un chef d'entreprise est obligé de sous-payer ses ouvriers, de délocaliser ses firmes de production ou d'écraser et de ruiner ses concurrents, il se trouve justifié par le système et par ce qu'il appelle "les contraintes du marché". »

Rédaction

2 • Pascal Bruckner, *L'Euphorie perpétuelle. Essai sur le devoir de bonheur*, Paris, Grasset 2000, p. 201.

3 • Fénelon, *Sur le renoncement à soi-même*, dans *Œuvres*, Paris, Gallimard 1983, p. 620.

4 • *La Légende dorée*, ibid.

L'Exhortation du pape François

••• **Antonio Spadaro sj, Rome**
 Directeur de la « *Civiltà Cattolica* »

La première Exhortation apostolique du pape François, « Evangelii gaudium », présentée en novembre 2013, est le fruit d'une réflexion mûrie. Elle exprime sa vision de l'évangélisation et de la mission de l'Eglise dans le monde contemporain. On y retrouve les piliers de sa pensée, notamment l'appel à une liberté créatrice.

Du point de vue des idées, *Evangelii gaudium* (La joie de l'Évangile), la première Exhortation apostolique du pape François, a une parenté avec la lettre que le cardinal Bergoglio adressait au diocèse de Buenos Aires à l'occasion de l'ouverture de l'Année de la foi. Dès les premières lignes, il parlait d'une Église portes ouvertes, « symbole de lumière, d'amitié, de joie, de liberté et de confiance ». Au moment de clore l'Année de la foi, le pape François s'est adressé à l'Église universelle en réaffirmant ce vœu.

Pour le pape, c'est absolument clair : l'Église est appelée à annoncer la joie de l'Évangile ; c'est une exigence de sa nature missionnaire. Le mot « joie » est un de ceux qui reviennent le plus fréquemment dans son vocabulaire et il se décline souvent avec des adjectifs tels que « neuve », « créative », « spirituelle », « profonde », « intime », « immense », « irrépressible », « éternelle », « pleine », « eschatologique ». La première partie de l'Exhortation explique son titre *Evangelii gaudium* : « La joie de l'Évangile remplit le cœur et toute la vie de ceux qui rencontrent Jésus. » (1)¹ Un choix qui évoque deux autres grandes Exhortations apostoliques chères à François : *Gaudete in Domino* (GD) et *Evangelii nuntiandi* (EN) de Paul VI, signées l'une le 9 mai et l'autre le 8 décembre 1975. La

seconde était le fruit du Synode des évêques de 1974 sur l'évangélisation dans le monde d'aujourd'hui. Montini avait écrit sur « la douce et reconfortante joie d'évangéliser, même s'il faut semer dans les larmes » (EN, n° 80). A ces antécédents liés à Paul VI, il faut ajouter le document final de la 5^e Conférence générale de l'épiscopat latino-américain et des Caraïbes qui dit que la joie du disciple a un impact direct sur la société et sur la vie sociale et individuelle.

La joie, pour Bergoglio, est « la consolation spirituelle » dont parle saint Ignace, « l'allégresse intérieure qui appelle et attire aux choses célestes et au salut propre de l'âme, l'apaisant et la pacifiant en son Créateur et Seigneur » (*Exercices*, n° 316). C'est « l'état habituel de celui qui reçoit la manifestation de Jésus-Christ avec disponibilité et simplicité de cœur ». Seule la rencontre avec le Seigneur peut donner cette joie. Et de citer Benoît XVI : « A l'origine du fait d'être chrétien il n'y a pas une décision éthique ou une grande idée, mais la rencontre avec un événement,

1 • Les numéros entre parenthèses qui suivent les extraits d'*Evangelii gaudium* se réfèrent à la numérotation de l'Exhortation. Le texte complet peut être lu en français sur le site du Vatican (www.vatican.va). (n.d.l.r.)

avec une Personne, qui donne à la vie un nouvel horizon et par là son orientation décisive. » (7)

La joie est rayonnante et attractive. Le christianisme ne grandit pas par prosélytisme, mais par « attraction » (14). Le Seigneur appelle à lui ses disciples dans un environnement « humble, beau et gracieux » (Ex 144). A Copacabana, le pape avait dit aux jeunes : « Jésus demande que son Eglise soit assez vaste pour accueillir toute l'humanité, pour être la maison de tous. » Elle « doit accepter cette liberté insaisissable de la Parole, qui est efficace à sa manière, et sous des formes très diverses, telles qu'en nous échappant elle dépasse souvent nos prévisions et bouleverse nos schémas » (22).

Conversion pastorale

Le discours du pape témoigne d'une tension dialectique entre, d'une part, l'institution ecclésiale et, d'autre part, l'esprit. L'une ne nie pas l'autre, mais la première doit aimer le second de manière efficace, incisive, afin de contre-carrer « le repliement sur soi ecclésial » (27) qui reste toujours la grande tentation. Le pape écrit : « Je ne veux pas une Eglise préoccupée d'être le centre et qui finit renfermée dans un enchevêtrement de fixations et de procédures. » (49)

Le choix missionnaire est vraiment le « rêve » (27) du pape François dans la mesure où il est « capable de transformer toute chose, afin que les habitudes, les styles, les horaires, le langage et toute structure ecclésiale deviennent un canal adéquat pour l'évangélisation du monde actuel, plus que pour l'auto-préservation » (27). Ce qui implique un processus de « discernement, de purification et de réforme » (30) et

exige d'abandonner « le confortable critère pastoral du *on a toujours fait ainsi* » (33).

La source de ce processus se trouve dans le concile Vatican II, qui « a présenté la conversion ecclésiale comme l'ouverture à une réforme permanente de soi par fidélité à Jésus-Christ » (26). « Du moment que je suis appelé à vivre ce que je demande aux autres, je dois aussi penser à une conversion de la papauté. Il me revient, comme évêque de Rome, de rester ouvert aux suggestions orientées vers un exercice de mon ministère qui le rende plus fidèle à la signification que Jésus-Christ entend lui donner et aux nécessités actuelles de l'évangélisation. Le pape Jean Paul II demanda d'être aidé pour trouver "une forme d'exercice de la primauté ouverte à une situation nouvelle, mais sans renoncement aucun à l'essentiel de sa mission". Nous avons peu avancé en ce sens. La papauté aussi et les structures centrales de l'Eglise universelle ont besoin d'écouter l'appel à une conversion pastorale. » (32)

Le souci pastoral pousse le pape François à exiger une attitude et un langage qui permettent de transmettre la nouveauté de l'Évangile. La fidélité à des formules ne suffit pas si le sens est perdu. D'où la nécessité de faire preuve à la fois de prudence et d'audace dans la pastorale des sacrements. « Tous peuvent participer de quelque manière à la vie ecclésiale, tous peuvent faire partie de la communauté, et même les portes des sacrements ne devraient pas se fermer pour n'importe quelle raison. Ceci vaut surtout pour le baptême, ce sacrement qui est la porte. L'eucharistie, même si elle constitue la plénitude de la vie sacramentelle, n'est pas un prix destiné aux parfaits, mais un généreux remède et un aliment pour les faibles. (...) Nous nous comportons

François,
La joie de l'Évangile.
Evangelii Gaudium,
St-Maurice, Saint-Augustin 2013, 252 p.

église

fréquemment comme des contrôleurs de la grâce et non comme des facilitateurs. Mais l'Eglise n'est pas une douane, elle est la maison paternelle où il y a de la place pour chacun avec sa vie difficile. » (47)

Ici, comme dans d'autres passages, l'Exhortation ouvre une réflexion sans la fermer par des conclusions définitives. Son objectif est de poser des questions importantes.

La troisième partie de l'Exhortation apostolique est consacrée au défi de la foi. Le pontife exhorte toutes les communautés à avoir l'attention constamment éveillée aux signes des temps (51). Car ce défi exige toute l'attention d'un discernement spirituel, non seulement pour « reconnaître et interpréter les motions de l'esprit bon et de l'esprit mauvais, mais - et là se situe la chose décisive - de choisir celles de l'esprit bon et de repousser celles de l'esprit mauvais » (51).

On retrouve dans cette partie les maux de l'Eglise et du monde tels que François les a dénoncés durant les premiers mois de son pontificat : le joug de la compétitivité, la culture du gaspillage, le culte anesthésiant du bien-

être, le consumérisme ; et aussi le fondamentalisme, l'indifférence et le relativisme, les atteintes à la liberté religieuse, la désertification spirituelle, l'interruption de la transmission de la foi entre les générations, la réduction du mariage à un besoin affectif, la mondanité spirituelle, l'esprit fonctionnaire, le cléricisme, l'obsession du paraître et les divisions internes de l'Eglise.

Pas de limites

La quatrième partie de l'Exhortation se concentre sur le thème de l'annonce de l'Evangile, thème qui, de fait, traverse et justifie tout le document. Les notions sont claires dès le début : la définition de l'Eglise comme « sacrement du salut » (112), comme « peuple pèlerin et évangéliste qui transcende toujours toute expression institutionnelle » (111). Il est intéressant de noter que le texte témoigne d'une tension féconde entre l'Eglise comme « peuple » et l'Eglise comme « institution ». Dieu entre dans une « dynamique populaire » dont le sujet est le « peuple de Dieu en marche à travers l'histoire, dans la joie et la douleur ».

Mais le texte laisse paraître une autre tension entre les différences culturelles et l'unité de l'Eglise. Le pape écrit : « Ce peuple de Dieu s'incarne dans les peuples de la terre, chacun de ses membres a sa propre culture » (115) et cette « diversité culturelle ne menace pas l'unité de l'Eglise » (117). Ce qui veut dire qu'évangéliser ne signifie pas imposer une forme particulière de culture, aussi belle et antique soit-elle, avec le risque inhérent de sacraliser une culture, de succomber au fanatisme sous prétexte de ferveur.

Visite d'un prêtre dans une favela, Brésil



L'évangélisation, telle que la décrit l'Exhortation, est une forme de dialogue, de conversation « respectueuse et aimable » (128). Évangéliser signifie avant tout prendre en charge la personne à laquelle on annonce l'Évangile, de sorte que celle-ci puisse exprimer et partager « ses joies, ses espérances, ses préoccupations pour les personnes qui lui sont chères, et beaucoup de choses qu'elle porte dans son cœur ». C'est seulement alors que la Parole de Dieu peut avoir du sens dans la vie d'une personne. L'annonce de l'Évangile est un partage humble, un témoignage de « celui qui toujours sait apprendre, avec la conscience que le message est si riche et si profond qu'il nous dépasse toujours ».

Un passage important de cette Exhortation concerne l'homélie. Le pape François définit le prédicateur comme un « contemplatif de la Parole et aussi un contemplatif du Peuple » (154). Il contemple la Parole, mais aussi la situation concrète des personnes auxquelles il s'adresse, leurs besoins, leurs attentes. Il écrit : « Rappelons qu'on n'a jamais besoin de répondre à des questions que personne ne se pose. » (155)

Contenu social

Dans la cinquième partie de l'Exhortation le pape s'arrête sur la dimension sociale de l'évangélisation. Le message chrétien a un contenu inévitablement social : la vie en communauté et l'engagement envers les autres. L'Esprit saint « cherche à pénétrer dans chaque situation humaine et dans tous les liens sociaux », il « sait dénouer les nœuds même les plus complexes et les plus inextricables de l'histoire humaine » (178). Dès lors, « une foi

authentique - qui n'est jamais confortable et individualiste - implique toujours un profond désir de changer le monde, de transmettre des valeurs, de laisser quelque chose de meilleur après notre passage » (183).

Le pontife se concentre sur deux grandes questions qui lui semblent fondamentales en ce moment de l'histoire parce qu'« elles déterminent le futur de l'humanité » : l'intégration sociale des pauvres, et la paix et le dialogue social (220-221). Il poursuit en signalant les quatre piliers de sa pensée pour orienter « spécifiquement le développement de la cohabitation sociale et la construction d'un peuple où les différences s'harmonisent dans un projet commun. » (221)

Tout d'abord, *le temps est supérieur à l'espace* : « Donner la priorité au temps, c'est s'occuper d'initier des processus plutôt que de posséder des espaces » (223). Ensuite, *l'unité prévaut sur le conflit*, ce qui signifie que le citoyen doit assumer les conflits sans se laver les mains, pour les résoudre et les transformer en un maillon d'un nouveau processus de communion dans la différence. Troisième principe, *la réalité est plus importante que l'idée*. Celle-ci est le fruit d'une élaboration qui risque toujours de se transformer en sophisme, de se détacher de la réalité, jusqu'à succomber à la tentation du totalitarisme. En politique, le risque est de formuler des propositions logiques et claires, même séduisantes, mais qui ne rendent pas compte du réel et, par conséquent, deviennent incompréhensibles pour les gens. L'incarnation est le critère directeur de ce principe (1 Jn 4,2). Dernier pilier, *le tout est supérieur à la partie* : il est nécessaire d'élargir le regard, de prêter attention à la dimension globale pour reconnaître un bien toujours plus grand et pour ne pas

tomber dans une mesquinerie quotidienne. « En même temps, il ne faut pas perdre de vue ce qui est local, ce qui nous fait marcher les pieds sur terre. » (234)

A la lumière de ces quatre principes, le pape réaffirme : « Dans le dialogue avec l'Etat et avec la société, l'Eglise n'a pas de solutions pour toutes les questions particulières. Mais avec les diverses forces sociales, elle accompagne les propositions qui peuvent répondre le mieux à la dignité de la personne humaine et au bien commun. Ce faisant, elle propose toujours avec clarté les valeurs fondamentales de l'existence humaine, pour transmettre les convictions qui ensuite peuvent se traduire en actions politiques. » (241)

Ces principes fondent aussi le dialogue œcuménique (244-246), les relations avec le judaïsme (247-249), le dialogue interreligieux (250-254) et le dialogue social dans un contexte de liberté religieuse (255-258).

Au centre, Jésus

La dernière partie de l'Exhortation est consacrée à souligner la dimension spirituelle de l'évangélisation et la nécessité de retrouver un esprit contemplatif : « On ne peut persévérer dans une évangélisation fervente, si on n'est pas convaincu, en vertu de sa propre expérience, qu'avoir connu Jésus n'est pas la même chose que de ne pas le connaître, que marcher avec lui n'est pas la même chose que marcher à tâtons, que pouvoir l'écouter ou ignorer sa Parole ne sont pas la même chose, que pouvoir le contempler, l'adorer, se reposer en lui ou ne pas pouvoir le faire n'est pas la même chose. Essayer de construire le monde avec son Evangile

n'est pas la même chose que de le faire seulement par sa propre raison. » (266)

Plus d'une fois le pape François a souligné les limites de son Exhortation, conscient notamment que les documents ne provoquent pas aujourd'hui le même intérêt qu'à d'autres époques et qu'ils sont vite oubliés. Du reste, il ne croit pas « qu'il faille attendre du magistère papal une parole définitive ou complète sur toutes les questions qui concernent l'Eglise et le monde » (16). Le pape d'ailleurs ne peut pas remplacer les évêchés locaux dans le discernement des problématiques locales, rappelle-t-il en se référant au concile Vatican II : « D'une manière analogue aux antiques Eglises patriarcales, les Conférences épiscopales peuvent "contribuer de façons multiples et fécondes à ce que le sentiment collégial se réalise concrètement". (...) Une excessive centralisation, au lieu d'aider, complique la vie de l'Eglise et sa dynamique missionnaire. » (32) « En ce sens, je sens la nécessité de progresser dans une *décentralisation* salutaire. » (16) D'une certaine façon, la réflexion du pape vise à mettre en route les Eglises locales pour qu'elles réfléchissent et agissent.

« La mission au cœur du peuple n'est ni une partie de ma vie ni un ornement que je peux quitter, ni un appendice ni un moment de l'existence. Elle est quelque chose que je ne peux pas arracher de mon être si je ne veux pas me détruire. Je dois reconnaître que je suis comme marqué au feu par cette mission afin d'éclairer, de bénir, de vivifier, de soulager, de guérir, de libérer. » (273)

A. Sp.

(traduction : Pierre Emonet)

Droit et morale

Une tension salutaire

●●● **Alberto Bondolfi**, Trento (I)

*Théologien, professeur honoraire d'éthique,
Université de Genève*

L'éthique n'est pas un savoir donné. Elle se nourrit d'une réflexion rationnelle et argumentée sur les intuitions morales qui accompagnent notre vie de tous les jours. Ses rapports avec le droit, dans la multiplicité de ses formes, ont été relativement harmonieux au cours des siècles précédents. Mais la situation actuelle appelle à une reconsidération attentive et différenciée. En effet, les cartes de l'éthique et du droit semblent se mêler de façon nouvelle et inédite, ce qui appelle à une réflexion qui soit à la hauteur de ce défi. Ma première impression est celle de l'invocation constante de l'éthique en Suisse durant des deux dernières décennies. Face aux nouvelles pratiques ou techniques qui s'installent dans le domaine de la biologie ou de la médecine, ou au sein des différentes sciences qu'on persiste à appeler « naturelles », on s'aperçoit, de façon spontanée, que quelque chose ne marche pas. Qu'on n'a pas les repères nécessaires et évidents pour porter un jugement moral argumenté sur ces pratiques. Dans ces cas, *il nous faut de l'éthique* devient un leitmotiv général consensuel. Grâce à l'éthique, l'atmosphère semble s'apaiser ; les difficultés ne sont pas diminuées pour autant...

Souvent on pense que l'éthique est une instance tout à fait sûre, une sorte de magistère séculier qui serait en mesure de différencier le Bien et le Mal d'une façon évidente pour tous. Plus encore, on imagine que ses verdicts peuvent vite se transformer en impératifs de loi dans une société démocratique et pluraliste. La tentation de voir dans l'éthique un nouveau magistère, qui se substituerait éventuellement à celui exercé par les autorités d'Églises, surtout en milieu catholique, est donc assez répandue.

J'en ai fait l'expérience lors d'interventions publiques ou dans les médias. On attendait de moi une réponse normative claire, si possible positive ou négative, mais surtout nette et directement utilisable dans un contexte politique donné. Cette attente est répandue même dans les milieux les plus officiels, où l'on pense que l'éthique est une instance bien instituée, en mesure de donner des réponses tranchées à des questions qui le sont tout autant.

Une notion à clarifier

Un travail de clarification est à opérer. D'une part, il faut préciser que l'éthique n'est pas une forme de savoir plus

Demander à l'éthique de trancher les dilemmes qui se posent dans notre vie en société est très répandu. Ce n'est pourtant pas son rôle. Après douze ans de participation active et critique à la Commission nationale d'éthique suisse (CNE), Alberto Bondolfi nous livre une réflexion sous forme de bilan sur les rapports entre éthique et droit.

ou moins occulte, mais qu'elle est la partie de la philosophie et de la théologie qui, par un usage adéquat de la raison, réfléchit sur nos intuitions morales et essaie de formuler des arguments pour ou contre les questions normatives qui se présentent.

D'autre part, toute question normative posée au spécialiste d'éthique (qu'on appelle désormais *éthicien*) exige de ce dernier un rappel d'une considération qu'on trouve déjà chez Aristote, mais qui n'a pas perdu de son actualité. Il s'agit de montrer à l'opinion publique contemporaine que, si dans certains domaines du savoir humain, on peut légitimement s'attendre à des affirmations prétendues sûres, comme par exemple en mathématiques ou en logique, il en va autrement dans le domaine de l'évaluation des choses qu'on ose faire ou qu'il faut faire, c'est-à-dire dans le domaine de l'éthique. Les affirmations qu'on trouve dans ce domaine du savoir revêtent, en effet, plutôt un caractère général qu'infailliable.

En même temps, j'ai dû combattre une autre attitude extrême selon laquelle les réponses de l'éthique sont simplement des opinions ou des convictions pour lesquelles vaut le principe *de gustibus non est disputandum* (inutilité).

En réalité, on se retrouve en éthique face à des arguments qui sont plus solides que de simples opinions, mais moins forts que d'éventuels dogmes moraux. Il m'a fallu souvent le rappeler, tant aux journalistes avec leurs questions percutantes, qu'aux politicien(ne)s à la recherche de mots d'ordre aptes à les aider dans leurs campagnes.

J'ai dû aussi souvent préciser que les réponses données par les spécialistes en éthique ne reflètent pas toujours de façon univoque et spécifique leurs convictions religieuses, agnostiques ou

athées. L'expérience au sein de la Commission nationale d'éthique (CNE) me l'a clairement prouvé. C'est avec une certaine ironie que des membres de la Commission m'ont demandé, lors de certains débats, qui était le théologien catholique et qui était le protestant, les arguments avancés ne correspondant pas toujours nécessairement à l'arsenal des prises de position officielles des Eglises.

Incertitudes du droit

En droit, les affaires ne vont pas nécessairement mieux, même si les questions se posent de façon partiellement différente. J'ai été confronté à ces défis dans un terrain « mixte », qui a été pour moi et pour ceux et celles qui m'entourent source de malentendus et d'enrichissement à la fois.

Lorsque l'éthicien se retrouve dans une commission mandatée par l'Etat ou par un organisme professionnel (par exemple l'Académie suisse des sciences médicales), il doit pouvoir articuler avec soin le rapport entre ses convictions personnelles, ses engagements sociaux et politiques et le rôle que l'institution attend de lui. Cet emboîtement devient toujours plus complexe à cause des tâches du droit comme instrument de réglementation publique au sein d'une démocratie, elle aussi « globalisée ».

En Suisse, malgré l'étroitesse du territoire, cet exercice se révèle fort difficile. Car les défis qui se présentent, surtout dans la sphère de la pratique médicale, sont, du moins en principe, de compétence cantonale. Ce n'est pas par hasard si, durant ces dernières années, les problèmes et les conflits dont on a vite perçu la dimension éthique ont été délégués à la compé-

tence de la Confédération : le génie génétique, les problèmes du début et de la fin de la vie humaine, les techniques de procréation médicalement assistée, les greffes d'organes, etc. A chaque fois, le transfert de compétence a dû être fixé explicitement dans le texte de la Constitution, ce qui a exigé un vote populaire. Ces mécanismes juridiques expliquent, au moins en partie, l'intensité et la diversité des débats bioéthiques en Suisse par rapport aux pays limitrophes.

Est-ce pour autant que le système de démocratie directe facilite le débat éthique ? Cette question m'a fortement occupé ces derniers temps, mais je ne suis pas encore arrivé à une réponse satisfaisante.

Ma première réaction est plutôt positive. D'un point de vue éthique, le fait que le peuple puisse prendre des décisions qui le concernent directement est un plus. Les valeurs que la Confédération veut voir primer sont ainsi choisies de manière explicite et consensuelle par l'ensemble de la population, et non simplement par ses élu(e)s. En même temps, le fait de faire peser des choix, qui ne sont pas seulement techniques mais bel et bien moraux, sur le seul principe de la majorité (tempéré par la nécessité d'avoir aussi la majorité des cantons) m'a souvent pré-occupé, sinon indigné. Ainsi aux débuts des années 90, une faible majorité du peuple suisse a refusé de diaboliser complètement le génie génétique, mais une autre majorité a voulu interdire la construction de minarets.

Comme on peut le voir, le droit positif, même approuvé par un vote populaire, ne peut à lui seul garantir une prise de position éthiquement acceptable. Ce qui ne signifie pas qu'il faille s'en défier systématiquement.

Le droit partage avec l'éthique un registre fondamentalement normatif, mais il se différencie de celle-ci par ses fonctions et par le territoire sur lequel il exerce son autorité. Le rôle principal du droit, même s'il n'est pas exclusif, est de garantir la paix sociale dans une société organisée de façon démocratique. Pour cette raison, la règle de droit n'est pas en mesure de couvrir parfaitement les différentes convictions morales des citoyen(ne)s d'un pays donné (ou d'un continent entier, comme c'est le cas, par exemple, au sein du Conseil de l'Europe).

Face à un pluralisme des attitudes et convictions morales toujours plus ingouvernable, les Etats nationaux tendent parfois à légiférer tout seuls, en privilégiant l'opinion dominante sur leur territoire et en regardant avec une certaine suffisance les efforts en vue d'une convergence internationale.

Cela a été le cas à Strasbourg, lorsque les Etats européens ont essayé de trouver un terrain d'entente par le biais de la Convention de bioéthique. Cette



dernière, document imparfait et pas toujours très cohérent, a été ratifiée par une partie seulement des Etats européens. Or le mécanisme de la Convention prévoit que sans ratification du document de base, ces mêmes Etats ne pourront pas accéder à l'approbation des protocoles additionnels qui règlent des problèmes importants, tels que la recherche avec des êtres humains, les greffes d'organes, les tests génétiques, etc.

Pas de formule magique

Cette deuxième limite du droit - qui restreint le territoire de sa pertinence à la sphère publique et exclut le for intérieur de la conscience - induit des conséquences parfois choquantes dans le domaine des techniques biomédicales. J'en ai fait l'expérience dans la CNE en discutant le problème dit du « bébé médicament » ou, plus positivement, de « l'enfant espoir ». Dans un premier temps, la Commission, voyant dans cette technique une instrumentalisation de l'enfant à venir, avait exprimé une position négative et donc refusé une libéralisation de la loi existante. Quelques années plus tard, la même Commission s'est laissée convaincre par l'argument selon lequel l'Etat n'est pas légitimé à contrôler et à juger d'une décision intime de la conscience des parents et d'en mesurer le degré d'instrumentalisation de l'enfant à venir.

L'articulation entre la sphère morale et celle du droit devient donc toujours plus complexe. Il n'y a pas de formule magique qui permette de localiser avec certitude à chaque fois la position morale et juridique la plus correcte.

Au-delà de cette difficulté, s'annonce une deuxième tendance qui complique encore les rapports entre le droit et la morale : même dans les cas où les textes de loi honorent au mieux la dimension éthique, des tribunaux internationaux légitimes peuvent toujours prononcer des sentences qui rendraient vains les efforts législatifs locaux ou nationaux. Me restent ainsi en mémoire ces quelques cantons suisses qui avaient essayé d'interdire des techniques de procréation médicalement assistée sans avoir la patience d'attendre une loi nationale ; ou, plus récemment, la sentence des juges de Strasbourg pour qui une législation nationale qui réglerait le don de sperme de façon totalement différente du don d'ovule entrerait en contradiction avec le principe de l'égalité des sexes et serait donc discriminatoire.

Et les chrétiens ?

Face à tous ces défis issus de la complexité de nos sociétés, comment les croyant(e)s peuvent-ils ou doivent-ils se positionner ? Là aussi, il n'y a pas de formule magique, mais une attitude commune qui sait allier la résistance à la soumission. Le regard des chrétien(ne)s sur ces défis n'est pas celui d'une démission paresseuse, non plus celui d'une critique partisane et sûre de ses positions préétablies. Ils n'ont pas le monopole du Bien et n'agissent pas nécessairement toujours mieux que les non chrétiens. Mais ils sont habités par une belle espérance, qui leur donne le courage de continuer dans la recherche du Juste et du Bien, tout en sachant qu'il n'est pas dans leurs mains.

A. B.

Centrafrique

A la recherche de la paix

● ● ● **Olivier Jelen**, Genève
Prêtre, historien

La République Centrafricaine (RCA) reste un territoire mystérieux et méconnu par les Occidentaux, malgré son nom si facile à retenir. Cet immense pays, très peu peuplé,¹ est l'un des plus pauvres au monde. Pourtant, il possède un énorme potentiel, car son sous-sol est particulièrement riche en minerais. Sa production officielle de diamants alluvionnaires, située dans le sud-ouest, est de très bonne qualité et sert pour les diamants de joaillerie (entreprise de Beers, Afrique du Sud). Autres minerais recherchés, l'aluminium, le cuivre et l'uranium, qui est exporté par le groupe industriel français Areva. Tout cela suscite de la convoitise.

Située au beau milieu de l'Afrique, partageant ses frontières avec des pays aux visages très diversifiés (tels les deux Soudan, en guerre, le Tchad, pays quasi désertique, ou le Cameroun, pourvu de montagnes et de bordure de mer), la RCA souffre d'une longue histoire d'instabilité politique et de soulèvements. Depuis son indépendance en août 1960, elle a connu de nombreux changements de régime, le plus célèbre étant celui de l'empereur Jean-Bédél Bokassa.² Aussi peine-t-elle à se frayer un chemin vers le développement. La corruption y est omniprésente et certains gouvernants, mal inspirés, prennent la gestion de la nation pour un exercice où seuls comptent l'intérêt personnel, l'essor du clan, de la famille ou de l'ethnie. En outre, depuis 2008, la LRA (Lord's Resistance Army)³ et son leader, l'ougandais Joseph Kony, se trouvent sur le territoire centrafricain. Ce mouvement de rébellion, à l'origine lancé contre le gouvernement ougandais, est marqué par Interpol et la CIA de la *notice rouge*.⁴

La Séléka...

En 2003, après avoir connu plusieurs années d'exil, l'ancien général de Bokassa et militaire de carrière François Bozizé arrive au pouvoir suite à un coup d'Etat, alors que son prédéces-

Malgré son nouveau gouvernement de transition, la République Centrafricaine s'enfonce dans une guerre meurtrière, aux accents confessionnels. La France et l'Union européenne y ont envoyé à la mi-février des soldats supplémentaires. Comment le pays en est-il arrivé là ? Retour sur une histoire mouvementée, marquée depuis 30 ans par une instabilité politique qui nuit au développement du pays.

- 1 • Environ 5 millions d'habitants, répartis sur 623 000 km², dans 16 préfectures et 71 sous-préfectures.
- 2 • Le 4 décembre 1976, le président Jean-Bédél Bokassa, ancien militaire au service de la France, s'autoproclamait empereur, pour suivre son modèle Napoléon. Il sera renversé par les services spéciaux français en septembre 1979 à la suite de l'opération Barracuda.
- 3 • Traduit par « Armée de résistance du Seigneur ».
- 4 • Depuis octobre 2001, les Etats-Unis ont inscrit la LRA sur la liste des organisations terroristes. Le 20 mai 2013, le secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon a présenté un rapport accusant la LRA d'avoir tué plus de 100 000 personnes en Afrique centrale ces 25 dernières années. Il estime également qu'elle a perpétré l'enlèvement de 60 000 à 100 000 enfants pour les enrôler de force et causé le déplacement de 2,5 millions de personnes (source : LEMONDE.FR du 21 mai 2013).

seur, Felix-Ange Patassé, se trouve en voyage à l'étranger. Bozizé va exercer son pouvoir jusqu'au 24 mars 2013.

Suite à son incapacité à faire taire son propre ego, son tribalisme, la corruption et l'impunité, il est renversé à son tour par une alliance militaire, appelée la Séléka (coalition, en sango, langue principale du pays avec le français). La coalition rebelle prend le contrôle de Bangui - capitale et ville la plus peuplée du pays, avec un peu moins d'un million d'habitants - au terme d'une offensive éclair. Le président Bozizé fuit au Cameroun. Le chef de file de la Séléka, Michel Djotodia, de formation militaire et diplomate, s'autoproclame alors président par intérim.

Depuis lors, la RCA se trouve en proie au chaos généralisé. On estime le nombre de morts à plusieurs milliers, principalement des civils, et le nombre des réfugiés (en majeure partie au Cameroun et en RDC) à un million (chiffres de janvier 2014). Un centrafricain sur cinq ! Pour certains observa-

teurs internationaux, cela s'explique par la nature même de la Séléka, une « coalition de groupes très hétérogènes, appuyée par des mercenaires étrangers, des brigands et des coupeurs de route de tout poil ».⁵

Mais revenons au changement anti-constitutionnel du 24 mars 2013, soit à la prise du pouvoir par les troupes rebelles de la Séléka, pour une période dite de transition de 18 mois maximum, censée culminer avec la tenue d'élections présidentielles et législatives. La situation n'évoluera pas comme prévu. Sur le plan politique, plusieurs désaccords opposent les deux têtes de l'exécutif, à savoir le président Michel Djotodia et le Premier ministre Nicolas Tiangaye. Ils n'arrivent pas à donner l'impulsion nécessaire à la conduite de la transition.

Les provinces sont particulièrement touchées par le chaos. Les paysans fuient les villages, ne se sentant plus protégés par les troupes centrafricaines, celles-ci n'existant par ailleurs quasi plus. Leurs récoltes sont régulièrement pillées et saccagées. A Bos-sangoa, région de l'ancien président Bozizé, chef-lieu d'une préfecture importante, sont installés des camps de fortune abritant de nombreux déplacés. Les épidémies (rougeole, paludisme) y prolifèrent. La crise sanitaire s'accompagne d'une crise alimentaire, provoquant une flambée des prix des denrées de base. Les Nations Unies estiment ainsi que 2,6 millions de Centrafricains ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence.⁶

Soldats de l'armée centrafricaine



5 • *L'Echo illustré*, Genève, 19 décembre 2013, p. 5.

6 • Rapport du Programme alimentaire mondial du 13.01.2013.

...et les anti-Balaka

Officiellement dissoute en septembre 2013, la Séléka continue à terroriser les civils. Ses dirigeants, militaires de formation, se posent en chefs et s'octroient de véritables fiefs en province, sans même l'accord de Bangui. Ils règnent par la terreur, incendiant des centaines de villages et tirant au hasard sur des habitants terrifiés, majoritairement chrétiens. Des milices d'autodéfense villageoises se créent alors : les *anti-Balaka* (anti-machette, en sango).⁷ Ce groupe s'érige contre certains dirigeants de la Séléka, principalement des musulmans, d'origine étrangère parfois, soit soudanaise soit tchadienne. A prédominance chrétienne et animiste les milices anti-Balaka ripostent à la violence des Séléka en commettant elles-mêmes des abus. La situation humanitaire se dégrade encore considérablement à la suite des attaques meurtrières du 5 décembre 2013, à Bangui, lancées par des éléments anti-Balaka.⁸

7 • Une autre définition est donnée : « anti-balaka » viendrait de « anti-balle Aka », de AK-47, diminutif de la Kalachnikov. Bardés de leurs grigris, les anti-Balaka se pensent protégés des balles et invincibles.

8 • Le Père Jean-Marius Toussaint Zoumalde, capucin du couvent Saint-Laurent de Bouar (nord-ouest), explique : « Auparavant, ils traquaient les coupeurs de routes parce que l'armée et les gendarmes en étaient incapables. Maintenant, ils veulent se venger des exactions commises par les Séléka. » Ces coupeurs de route, anciennement appelés les *Zaraguinas*, sévissent dans le nord et l'ouest du pays depuis une quinzaine d'années. Les forces gouvernementales, même à l'époque du président Bozizé, ont toujours été incapables de les neutraliser. D'où la création de milices communales, comme les anti-balaka, pour protéger les troupeaux et les villages. On aurait donc tort de croire que ces miliciens ne sont apparus qu'en septembre dernier, après les exactions massives des rebelles de la Séléka.

9 • **F. Soudan et V. Duhem**, in *Jeune Afrique*, Paris, 18.12.1013.

Se joignent à ce groupe des partisans de l'ex-président Bozizé et des anciens-militaires de l'armée centrafricaine régulière, les FACA, de retour de leur fuite au Cameroun ou au Congo.

Réaction française

Les exactions répétées des Séléka et le désordre causé par l'intervention des anti-Balaka incitent la France à lancer l'opération Sangaris, après douze mois de préparation (la première réunion sur le sujet de la Centrafrique s'était tenue le 3 décembre 2012 au Ministère de la défense, à Paris). C'est sur la base de trois sources indépendantes les unes des autres - les Services français de renseignement, des organisations non-gouvernementales, telles Mercy Corps ou le Programme alimentaire mondial (PAM), et des institutions religieuses chrétiennes et musulmanes - que François Hollande décide d'intervenir militairement en Centrafrique.

« Les rapports dramatiques des ONG et des Eglises... ont joué un rôle, mettant en garde contre l'instauration d'une *zone grise* propice aux infiltrations djihadistes au cœur de l'Afrique. A cet égard, le *syndrome rwandais*, qui poursuit les socialistes français depuis plus de vingt ans, a pesé de tout son poids. Surtout ne pas être accusés d'avoir, par indifférence, laissé se perpétrer des massacres dans un pays où la France est censée exercer une responsabilité historique. »⁹

Mais la France ne peut se permettre de jouer cavalier seul, il lui faut un allié de poids : les Nations Unies. La résolution présentée par la France est adoptée à l'unanimité le 5 décembre 2013 par le Conseil de sécurité de l'ONU. Celle-ci autorise les troupes françaises et la

force panafricaine à faire usage de la force. Pour le président Hollande, au plus bas des sondages en France, cette intervention pourrait bien lui permettre de redorer son blason, comme précédemment avec le Mali. Pour appuyer ses troupes dans son engagement sur le terrain, le président français, de retour des grandioses obsèques de Nelson Mandela en Afrique du Sud, va même s'arrêter une journée à Bangui, accompagné par son ministre de la Défense.

Une des différences majeures toutefois entre l'opération Serval et l'opération Sangaris est que l'ennemi djihadiste est clairement identifiable au Mali, alors qu'en RCA, il se cache parmi la population et se mêle à elle. Sans parler des scènes « gratuites » de pillage qui font florès dans la capitale. La résolution des Nations Unies prévoit donc aussi la création d'une commission d'enquête sur les droits de l'homme et un embargo sur les armes à destination de la RCA pendant un an. Elle veut permettre l'établissement de la MISCA (Mission internationale de soutien à la Centrafrique) et son déploiement pour une « période de douze mois », avec pour mission de « protéger les civils, de rétablir l'ordre et la sécurité, de stabiliser le pays » et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Placée sous le commandement du général congolais Jean-Marie Michel Mokoko, la MISCA est déployée le 19 décembre 2013. Elle comprend 4500 soldats, de différents pays contributeurs, notamment le Burundi, le Congo, la RDC, le Gabon et le Tchad. L'intervention du Tchad et de ses soldats est vite contestée par la population centrafricaine, qui leur reproche d'être en faveur des anciens rebelles, c'est-à-dire de la Séléka. La population souhaite plutôt l'envoi des Casques bleus neutres.

Pressions internationales

La France se trouve vite dépassée par les événements.¹⁰ Les affrontements interethniques et interreligieux qui s'intensifient après son intervention font craindre à Washington une situation « prégénocidaire ».¹¹ La France et la communauté internationale se doivent d'intervenir, car l'instabilité de la RCA, en ce début 2014, menace de s'étendre aux pays voisins, dont la République démocratique du Congo (RDC) où un grand nombre d'ex-Séléka a trouvé refuge.¹²

C'est dans ce contexte que s'est tenu les 9 et 10 janvier derniers, à Ndjamena, capitale du Tchad, un Sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEEAC.¹³ Ces derniers ont poussé le président et le Premier ministre de la RCA à démissionner immédiatement. On reproche, en effet, à Djotodia d'avoir progressivement perdu le contrôle des combattants de la Séléka, essentiellement des musulmans ; le président Hollande l'accuse même d'un laisser-aller. On lui reproche également de chercher à islamiser le pays à majorité chrétienne et on soupçonne ses troupes de recevoir des armes et des munitions de pays islamiques, comme le Qatar.

Le 20 janvier 2014, à l'issue d'un second tour, Catherine Samba Panza, juriste de formation, maire de la ville de Bangui, est élue chef d'Etat de la transition par les députés de l'Assemblée.

10 • Deux jours à peine après le début de l'opération Sangaris, on comptera déjà deux morts parmi les troupes françaises.

11 • *L'Echo illustré*, Genève, 19.12.2013, p. 5.

12 • *Reuters*.

13 • La Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale est une organisation internationale créée en 1980.

Chrétienne née au Tchad, d'un père camerounais et d'une mère centrafricaine, elle parle parfaitement arabe, « ce qui la rend plus à même de comprendre la minorité musulmane ». ¹⁴

Espoir fragile

Avec la démission du président par intérim Michel Djotodia, premier président musulman de la Centrafrique, la transition est relancée en RCA et la vie institutionnelle peut se réorganiser. Mais les affrontements entre anti-Balaka et ex-Seleka continuent à occasionner de graves violations des droits de l'homme, notamment des assassinats, des enlèvements et des pillages. Les violences interconfessionnelles, comprenant des attaques contre des mosquées, provoquent des centaines de morts et des déplacements massifs de populations. L'insécurité, combinée à la stigmatisation de certaines communautés, a poussé de nombreuses communautés étrangères à quitter le pays. Les tâches du futur gouvernement sont donc en priorité celles du désarmement et de la démobilisation des anciens combattants de tout bord, ex-Séléka comme anti-Balaka. Dans un deuxième temps, il devra veiller à une réforme du secteur de la sécurité. Catherine Samba Panza a aussi pour mission de favoriser la réconciliation entre chrétiens et musulmans et d'organiser le retour des milliers de déplacés, dont une bonne partie de l'intelligentsia. Pour rétablir l'ordre, les nouvelles autorités centrafricaines peuvent compter sur le soutien militaire des troupes françaises de l'opération Sangaris, mais aussi sur les soldats de la MISCA,

dont les effectifs doivent être portés tout prochainement à 6000 hommes. Le nouveau gouvernement centrafricain peut également compter sur l'aide de la Banque mondiale, qui a annoncé en janvier qu'elle mobilisera 100 millions de dollars d'aide d'urgence pour la République centrafricaine. Une aide qui vise à rétablir les services publics de base et à fournir au peuple de la nourriture, des soins de santé et d'autres services vitaux. Espérons que le pays et son économie, déjà quasi inexistante vers la fin du régime de Bozizé, pourront se relever de ces cendres meurtrières...

O. J.

politique

Une version plus étoffée de cet article est accessible sur www.choisir.ch.

Foyers de l'espérance

L'auteur, actuellement prêtre de plusieurs villages dans la campagne genevoise, a séjourné pendant trois ans en RCA. Ancien *Fidei Donum* (prêtre sans frontières), il connaît bien la région et retourne régulièrement en Centrafrique. L'été dernier, il a profité de son séjour pour y rencontrer l'archevêque de Bangui, Mgr Dieudonné, ainsi qu'un des deux ministres de l'éducation.

L'abbé Jelen a fondé en 2011 l'Association foyers de l'espérance, pour venir en aide aux étudiants disposant de peu de moyens. Cette association travaille en partenariat avec la JEC (Jeunesse étudiante catholique) et se propose de construire des logements pour étudiants. Un premier bâtiment devrait s'ouvrir en RCA l'été prochain.

L'abbé Jelen a été aidé dans la rédaction de son article par Innocent Tikoisse, membre du comité de l'association, directeur général du Foyer de Bangui, juriste et assistant au CICR de Bangui. www.foyers-espérance.org.

14 • *Le Figaro*, Paris, 21.01.2014, p. 3.

Iris von Roten, féministe méconnue

●●● **Anna Spillmann**, Genève
Juriste¹

Personnalité méconnue dans le monde francophone, Iris von Roten est pourtant une féministe suisse de la trempe de Simone de Beauvoir. Le film qui retrace sa vie de couple, actuellement projeté dans les salles romandes, aidera peut-être à la faire découvrir. Présentation d'une femme très moderne.

C'est en 1947, à l'âge de 30 ans, qu'Iris von Roten, commence à envisager la rédaction d'un livre sur les femmes, avant même la parution du *Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir. Le livre s'appellera *Frauen im Laufgitter. Offene Worte zur Stellung der Frau* (Femmes dans le parc à bébé. Paroles ouvertes sur la condition féminine).²

Mois après mois, année après année, Iris rédige ce livre de quelques 6000 pages. La jeune juriste protestante s'intéresse à des sujets aussi divers que l'histoire, la sociologie et l'ethnologie, sans oublier la psychologie qui la passionne.

Tout comme Simone de Beauvoir, Iris von Roten est un rat de bibliothèque. Elle se tient au courant des débats de l'époque, lit non seulement des ouvrages de référence, mais également des rapports, tels que les messages du Conseil fédéral, de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) ou de l'Organisation internationale du travail (OIT). Pour bien se documenter et parler en connaissance de cause, elle séjourne même à Londres, aux Etats-Unis et à Genève. Jean-Paul Sartre avait suggéré à Simone de Beauvoir, alors romancière de personnages féminins, d'écrire un livre sur les femmes et de dire directement ce qu'elle pensait d'elles. Peter von Roten, pour sa part, encouragea Iris à poursuivre ses recherches. Dès

qu'elle terminait un chapitre, elle le soumettait à son mari, député catholique valaisan, pour qu'il lui fasse part de ses commentaires. Tant Simone qu'Iris établirent des « contrats » avec leur conjoint avant de se mettre en ménage, des accords qui garantissaient les droits et les libertés des deux partenaires, et qui allaient de l'affirmation de la liberté sexuelle à l'engagement d'une femme de ménage.

Trop moderne

Cependant, contrairement à Simone de Beauvoir, Iris von Roten ne réussira pas à lancer le débat sur la condition féminine. L'œuvre de la Française sera en grandes lignes bien acceptée par les femmes, tandis que celle de la Bâloise les divisera. *Le deuxième sexe*, qui se présentait comme une approche philosophique, a permis aux intellectuels français de prendre position sur telle ou telle affirmation de Beauvoir et d'écrire à leur tour leurs opinions. *Frauen im Laufgitter*, par contre, se voulait politique. Iris y dénonce les injustices faites aux femmes et signale les

- 1 • Anna Spillmann a été membre de l'OFRA (Organisation für die Sache der Frau) jusqu'à sa dissolution en 1997.
- 2 • 1958. Réédition avec une préface d'Elisabeth Joris, Wettingen, eFeF Verlag 1991/1996.

pièges tendus à celles qui veulent s'en sortir. Pour chaque problème dénoncé dans son livre, la juriste propose sinon une solution radicale, du moins un changement. C'est donc surtout dans le ton que les deux ouvrages diffèrent. Alors que le langage de Simone est universitaire, Iris écrit déjà comme le feront, des années plus tard, les féministes du nouveau mouvement : elle est ironique et mordante.

Si les uns, hommes ou femmes, reconnaissent la pertinence de ses analyses, surtout au sujet des revendications politiques et économiques, d'autres les jugent inacceptables et la traitent de « culottée ». Elle devient l'objet de satires, est persiflée au carnaval de Bâle et caricaturée. Elle est même rejetée par les femmes.

Frauen im Laufgitter contient cinq grands chapitres. Dans le premier, l'auteure traite de *l'Activité professionnelle féminine dans un monde masculin*. Aux deux suivants, elle parle de la sexualité et de la maternité, qu'elle considère comme une *Bürde ohne Würde* (une charge sans les honneurs). Elle excelle dans le chapitre sur les corvées domestiques, expliquant qu'un homme se marie pour avoir une cuisinière privée, un pressing à domicile, etc.

Dans le chapitre sur les droits politiques, intitulé *Un peuple de frères sans sœurs*, la juriste fustige ceux qui s'opposent aux droits des femmes. Selon elle, l'inégalité politique cimenterait toutes les prérogatives des hommes. Iris utilise l'argument des opposants au droit de vote des femmes qui disent que son introduction aurait des *conséquences incalculables*. « Vous avez raison, chers Messieurs, dit-elle, au fur et à mesure que l'égalité formelle deviendra réelle dans notre quotidien, l'égalité politique transformera non seulement la

situation des femmes mais les mentalités de tout le monde ! »

L'intellectuelle n'est pas tendre non plus avec les femmes. Elle parle des opprimées qui pérennisent la domination de ceux qui les oppriment en recherchant des solutions individuelles et qui, au lieu de se révolter, adoptent et intériorisent des idéologies imposées par le patriarcat. Elles sont, par exemple, heureuses de mettre au monde des garçons, des futurs êtres puissants.

Jusque dans son langage, Iris von Roten est de fait très moderne. Elle parle « des femmes et des hommes », « des sœurs et frères », elle soigne son style en créant des mots nouveaux, souvent inspirés de l'actualité politique, elle ne rechigne pas à utiliser des expressions dialectales, ce qui explique, en partie, pourquoi ses écrits sont méconnus en Romandie.

Alors, comment mieux faire connaître la féministe aux francophones ? Vouloir traduire *Frauen im Laufgitter* serait un exercice périlleux. Il est à espérer que des chercheuses des « études de genre » se pencheront davantage sur cette œuvre.

A. Sp.

Le film *Verliebte Feinde* (amours ennemis) de Werner Schweizer (2012) raconte l'histoire du couple Iris et Peter von Roten. Il a été présenté en avant-première en Suisse romande, le 18 février 2014, par la Cinéma-thèque Suisse (Capitole, Lausanne), en collaboration avec le Bureau de l'égalité du canton de Vaud.

Mona Petri, dans le rôle d'Iris von Rothen



Déterminations

●●● **Patrick Bittar**, Paris
Réalisateur de films

Ida,
de Pawel
Pawlikowski

Anna, orpheline élevée dans un couvent en Pologne, est sur le point de prononcer ses vœux définitifs quand la supérieure lui enjoint de rendre au préalable visite à sa tante. La jeune novice se rend donc en ville chez cette Wanda qu'elle ne connaît pas, la seule famille qui lui reste. Elle apprend que sa tante a été une procureure redoutée dans la Pologne communiste des années 50. Mais en cet hiver rude et gris de 1962, c'est une femme mûre, célibataire et dépressive, qui se réchauffe avec des rasades de vodka et dans les bras d'inconnus.

Auprès d'elle, Anna découvre une part de son identité (notamment son vrai prénom, Ida) et du destin tragique de sa famille, assassinée pendant l'occupation allemande. Les deux femmes partent sur les traces de ce passé douloureux, dans un village isolé, à la lisière d'une funeste forêt. Sur le che-

« Ida »



min, Wanda tente de dissuader Ida de s'engager dans la vie consacrée. Elle prend en stop un beau saxophoniste. « Tu ne sais pas l'effet que tu produis », dira le jeune homme amoureux à la pieuse Ida (Agata Trzebuchowska), dont le beau minois irradie une pureté mystérieuse.

Pawel Pawlikowski, longtemps émigré à Oxford et Paris, n'avait jamais tourné dans son pays d'origine. Son film m'a fait penser à son compatriote et confrère Roman Polanski : le format 4/3 et l'incroyable qualité lumineuse du noir et blanc rappellent les premiers longs métrages (en 1962 d'ailleurs) de Polanski ; et ce dernier, pendant la guerre, s'était réfugié à la campagne, chez des fermiers, après s'être échappé du ghetto juif de Varsovie.

Ida traite d'un choix aujourd'hui peu compris, celui de la vie consacrée. Pawlikowski représente un quotidien conventuel très austère. Or, au cours de son parcours initiatique, Ida va goûter à la vie *dans le monde*. Mais elle en perçoit vite les limites, face à ce qui lui est promis et qu'elle a certainement entraperçu. Ainsi, lorsque le musicien lui propose de partir avec lui, Ida sourit : « Et après ? - Après, on achètera un chien et une maison ! Et on aura des enfants. - Et après ? - Après, on aura des problèmes, comme tout le monde ! »

Le choix radical de la vie consacrée et l'incompréhension qu'il suscite souvent m'évoquent une des cartes du Tarot de Marseille, elle aussi apparem-

ment déconcertante : un homme pendu par un pied, les mains dans le dos. Cet arcane est une invitation à réorienter notre volonté, à en faire un organe du ciel. Comme les grands mystiques, le Pendu vit sous l'emprise de la gravitation spirituelle. C'est cette attraction qu'a voulu peut-être exprimer Pawlikowski, en positionnant souvent Ida en bas du cadre, avec beaucoup d'air au-dessus de sa tête.

Au-delà de la survie

Ron Woodroof (Matthew McConaughey), baiseur invétéré, alcoolique et cocaïnomane, traîne sa silhouette étique entre son boulot d'électricien, sa passion pour le rodéo et son activité illicite de bookmaker. Un jour, il s'effondre. Il se réveille à l'hôpital, où les médecins lui donnent 30 jours à vivre. On est en 1985, Ron a le sida. Inspirée de faits réels, l'histoire de *The Dallas Buyers Club* est celle d'un homme ordinaire qui devient un « résistant extraordinaire ». Son combat s'exerce tous azimuts. Contre un système pourri : le lobbying des industries pharmaceutiques auprès de la Food and Drug Administration empêche l'agrément de produits plus efficaces que le très cher AZT ; en contournant, puis en violant la réglementation, Ron va devoir aussi affronter les douanes, les stupés, le FBI... Combat intellectuel : refusant de se soumettre aux autorités médicales, le Texan fait des recherches, use ses *santiags* dans les bibliothèques et découvre l'existence de protocoles de soins alternatifs à l'étranger.

Combat contre lui-même : Ron renonce de manière radicale à la drogue, à l'alcool, aux partouzes, à la malbouffe... et à ses préjugés homophobes ; le *redneck* s'associe avec Rayon (Jared Leto), un travelo-toxico-sidaïque, et fonde un club proposant à ses membres séropositifs des médicaments importés non autorisés.

Loin d'être déprimant, *The Dallas Buyers Club* est roboratif. La réalisation du Canadien Jean-Marc Vallée évite le pathos ; ses ellipses confèrent pudeur et efficacité au récit. Ron ne s'apitoie jamais sur son sort. Il se révèle plein d'humour et astucieux.

L'ex-homophobe et amateur de sexe monnayé s'ouvre aux autres, noue une belle amitié avec son associé travesti et se rapproche délicatement de son médecin (Jennifer Garner, seul personnage un peu raté). Ainsi ses sept années arrachées à la fatalité ambiante sont un parcours au-delà de la survie : par son engagement au service d'une cause qui le dépasse, Ron a donné du sens à sa vie et l'a vécue pleinement.

J'ai été touché par deux scènes de prières : celle où Ron (dans un club de strip-tease !) demande un petit signe au Bon Dieu... et est exaucé, et celle où Rayon adresse au Ciel un cri de désespoir.

Les prestations de Matthew McConaughey¹ (-22 kg pour le rôle) et de Jared Leto (-15 kg) leur ont valu, à chacun, un Golden Globe et le film compte six nominations pour les Oscars. Tourné en vingt-cinq jours, *The Dallas Buyers Club* est l'aboutissement d'une détermination elle aussi inébranlable : rejeté quatre-vingt-sept fois par les studios hollywoodiens, le scénario a mis une vingtaine d'années à trouver des financements !

P. B.

1 • *Killer Joe*, *Paperboy* (cf. *choisir*, décembre 2012), *Mud* (cf. *choisir* juin 2013). A lire sur www.choisir.ch.

Beauté et noirceur

●●● **Valérie Bory**, Lausanne
Journaliste

La Dame de la Mer,
d'Henrik Ibsen,
Théâtre de Beausobre,
Morges, 14 avril

Créée au Théâtre de Carouge le 18 octobre, dans le cadre du Festival Wagner, *La Dame de la Mer*, cette pièce sombre d'Ibsen, est littéralement transcendée par l'imaginaire d'Omar Porras.

Constamment surpris, touchés, les spectateurs font un triomphe aux comédiens, traversés par l'élan fougueux de leur jeunesse. Le spectacle commence un peu en retard, car chaque soir, dans un Théâtre Kléber Méleau (Renens-Malley) surpeuplé, il faut caser une trentaine de spectateurs supplémentaires, et c'est Omar Porras lui-même, avec son bandana noir noué autour du crâne, qui les place un à un.

Sur scène, un piano, rejoint par un pianiste en queue de pie qui fait une courbette et commence son concert (Didier Puntos, musicien et compositeur). Silence intrigué, ne s'est-on pas trompé de pièce ? La musique installe l'am-

bianche avec Mozart ou Grieg, et le pianiste raconte le début de l'histoire.

La scène tourne lentement sur elle-même. Apparaît la maison du bord de mer où vivent Ellida, *la dame de la mer*, comme l'appellent les habitants de la côte, et son second mari, le Dr Wangel. Il y a aussi, les deux filles de celui-ci, Bollette et Hilde, adolescentes tournoyantes, romantiques et aventureuses. Et leur ami, le jeune artiste Lyngstrand, que sa santé condamne à une vie brève, émouvant dans le personnage fantasque, frappé par une sorte de grâce.

Ellida se baigne chaque jour devant les rochers du phare ; elle est murée dans un rêve, celui du marin qu'elle a connu autrefois, accusé du meurtre du capitaine du vaisseau, en fuite perpétuelle, et qui lui a promis de revenir la chercher. Le Dr Wangel se résigne à l'absence charnelle de sa femme, belle et évanescence.

C'est sur un tempo de théâtre musical que se déroule le premier acte, prémises d'une vie qu'on croit heureuse. En apparence seulement, masquant le drame qu'Ibsen a imaginé d'après la légende du *Hollandais volant* (dont s'est aussi inspiré Wagner, dans *Le Vaisseau fantôme*). A la lisière du monde sensible et de l'irréel, le Teatro Malandro a construit une œuvre fantasmagorique, où la musique et les brumes nous emportent.

Ainsi, lorsque le marin revient chercher Ellida, c'est une voix dans le noir qui descend des coulisses, une lanterne à

« *La Dame de la mer* »



la main, chantant le dernier lied du *Voyage d'hiver* de Schubert (en alternance Philippe Kantor ou Benoît Capt), tandis que le leitmotiv, au piano, s'égrène dans le noir. Pure beauté. La scène finale où Ellida est déchirée entre son mari et le marin, qui a tenu sa promesse, révèle un choix profondément philosophique et couronne le vrai amour, celui du mari, qui rend à Ellida sa liberté.

Et quand la jeune Bollette accepte d'épouser son maître d'école, pour « découvrir le monde », un soleil rouge entoure de son halo les comédiens, tandis que la musique de *Vertigo* (le film), du grand compositeur « wagnérien » Jean Hermann, inonde la salle. Porras se saisit alors d'une esthétique presque kitsch, qu'il assume dans une maîtrise totale de son art, car jamais ces différents registres ne brisent le chant lyrique de l'histoire qui est contée.

L'Anniversaire

Cette pièce de jeunesse du grand auteur britannique Harold Pinter dépeint l'irruption de la violence dans un quotidien banal. Le metteur en scène Gabriel Chobaz a situé l'action dans les années 50, fidèle à la logique d'origine (film noir, théâtre de l'absurde, dénonciation d'un totalitarisme de la pensée).

Meg et Peter hébergent dans leur pension de famille modeste un unique pensionnaire, Stanley. La maîtresse de maison est maternelle avec Stanley, qui descend prendre son petit-déjeuner en liqueur. Se disant musicien, l'homme est installé dans cette pension du bord de mer depuis un an. Il râle, repousse son assiette, trouve le repas immangeable, semble sur les

nerfs. En face, le mari, bon bougre qui loue ses chaises longues sur la plage, répond à sa femme par monosyllabes, un peu las de la vie conjugale. Meg, comme la Winnie de Beckett, ne semble rien voir de cette existence sans relief et garde un moral touchant, vu les circonstances.

Mais voici que deux nouveaux clients se pointent dans la pension-famille, Goldberg et MacCann. Ils sont habillés en estivants : l'un, l'idéologue des deux, et l'autre, plutôt rustre, qui porte les valises. Ils sont venus régler une affaire, dont les contours nous échappent.

L'inquiétude grandit devant la détermination de Goldberg, venu exécuter un plan. On assiste au déroulement d'une sauvagerie aussi gratuite que dans *Orange mécanique*. D'autant plus terrible qu'elle est sans alibi ni raison. Bienvenue dans la noirceur. Goldberg se mue en inquisiteur maniant une rhétorique d'enquête policière, avec un passage à tabac verbal (d'abord) à l'égard de Stanley, dont c'est l'anniversaire. Les deux nouveaux venus imaginent un jeu de colin-maillard, pour installer une nuit de l'horreur, dont Stanley ressortira hagard, mutilé, à demi-mort. La « mission » est exécutée. Des justiciers sont venus et ont fait leur basse besogne. Politique ? Mafieu - se ? Sectaire ? Mystère.

Meg, comme amnésique, n'a rien retenu de la soirée. Le lendemain, elle lancera à son mari (absent lors de la sauterie macabre) : « C'était moi la reine de la fête, tu sais ? »

Domage que la démonstration de Pinter convainque moins que les comédiens, excellents.

V. B.

théâtre

L'Anniversaire, de Harold Pinter,

avec V. Montel, P. Banderet, G. Bazzachi, R. Bilbeny, St. Rentznik, C. Schafroth, Théâtre Alchimic, Carouge, du 27 mars au 16 avril

Gilles F. Jobin

Jouer avec la joie

●●● **Sylvain Thévoz**, Genève
Ecrivain, anthropologue

Gilles F. Jobin,
Jouer dans le noir,
Genève,
Samizdat 2013, 84 p.

Gilles F. Jobin est né en 1948 à Boncourt (Jura) et vit à Delémont. En 2013, il publie son premier livre, composé de 73 vignettes en forme d'autobiographie, de fictions et d'éléments d'actualité. N'a-t-il pas eu le temps d'écrire avant ? Ou n'a-t-il pas connu l'envie ou la nécessité de publier ? Traversé par l'exigence et la tendresse de dire, son recueil est un condensé d'humanité. Et l'homme, un véritable poète.

Sylvain Thévoz : *Votre recueil, ce sont 73 textes courts, de même dimension. Travaillez-vous « sous contrainte », qu'elle soit formelle ou stylistique ? Comment structurez-vous vos poèmes ?*

Gilles F. Jobin : « J'ai choisi d'éviter le sentimentalisme et les éblouissements du baroque, et d'apporter de la structure à une sorte de journal d'écrivain. »

La langue que vous employez semble pétrie d'une dimension ancienne et, en même temps, elle est très contemporaine. Comment liez-vous les deux ?

« Le trop moderne est certes ébourifant, mais aussi volatile, vite anachronique, oublié. La confrontation entre une langue à contour classique et une forme plus contemporaine, qui explore le sobre, le dépouillement, quitte à frôler dans l'apparence la froideur et l'insignifiance, est un terrain de travail pour approcher l'intensité, la densité des mots, de ce qui est dit ou non-dit. Un

ami musicien rappelait que la musique de la sonorité toute en rumeur, presque silencieuse, effleurée ou massive par à-coups, ouvre des perspectives d'écoute nomade et des perceptions inattendues. »

Votre regard est précis, rempli d'humanité. Que racontent ces minutieux fragments, ou plutôt, pour reprendre une phrase de l'un de vos poèmes, « de quoi cherchent-ils le nom ? »

« Notre nom d'être humain est celui du monde dans lequel nous ne faisons qu'avancer, malgré nos tentations et tentatives de stabilité ou d'immobilisme. Humain par les vécus et les ressentis, positifs ou négatifs. Par les doutes, les saloperies, les errances, les erreurs et les indécentes. C'est un processus toujours mouvant, qui cherche un équilibre jamais vraiment atteint ; sinon c'est mourir. »

Vivre dans le Jura influence-t-il votre écriture ? Vos récits fourmillent de bêtes, d'agitation dans les forêts, mais aussi de suicides, d'alcoolismes, d'amours cachés, de formes ataviques d'intrigues villageoises. De qui êtes-vous le porte-voix ?

« L'aventure humaine est désespérée et passionnante... Ou passionnante et désespérée ? Quel est le bon ordre des mots ? Affronter les aspérités du vivre favorise la connaissance de soi, des

liens que nous entretenons avec les autres, avec la réalité, avec ce qui nous échappe.

« *Je ne me rappelle plus ce qui s'est passé après* » ; « *Il arrêta brusquement ses études et disparut* » : *dans vos poèmes, une part énigmatique est offerte au lecteur comme pour le désorienter. Votre force d'évocation, c'est une manière de séduire ou de raconter l'invisible ?*

« Nous sommes confrontés à des réalités que nous n'avons jamais regardées, jamais entendues ni expérimentées, et qui souvent vont se perdre à peine sont-elles devinées, accostées, nommées... Leur fragilité interroge et déroute. Certaines cessent brusquement d'exister. Sans que l'on s'en aperçoive. Sans comprendre. On reste figé là, face à la brutalité, à ne savoir que faire, que dire, que penser. C'est pour le lecteur une fenêtre vers l'imaginaire, la découverte d'échos intérieurs, la naissance de quelque chose d'imprévu qui peut effrayer ou ravir. »

Votre écriture se déroule au passé. Êtes-vous un auteur de la nostalgie, du deuil, de la perte ?

« Les pertes sont terribles, invivables. Les manques, les trahisons, les séparations appartiennent à l'humus de la vie, tout comme les petites choses du quotidien (petites qu'en apparence), les épisodes saugrenus ou les souvenirs à moitié effacés. S'ouvrent alors l'attention, l'éclairage, la lucidité et l'acuité sur ce qui se construit et se déconstruit en nous, sur les liens que nous tissons et dé tissons avec les autres. Même si c'est souvent la solitude qui rôde. »

La spiritualité joue-t-elle un rôle dans votre écriture ?

« Je ne suis pas un théoricien du langage ni de l'écrit, mais une espèce d'individu qui travaille l'écriture, qui cherche ce qu'il y a d'humain (qu'il soit acceptable ou intolérable ou insupportable) ici et ailleurs. Je cherche ce qui nous grandit, nous trouble, nous captive dans ce périple vers ce que l'on ne sait pas, vers ce que l'on croit ou ne croit pas. Les croyances, quelles qu'elles soient, font partie du voyage. Le spirituel me paraît se situer dans l'immatériel de ce qui se passe dans la grammaire de soi (identité, autonomisation, individuation), déclinée en interaction avec les autres. »

Le Suisse Robert Walser et le Finlandais Pentti Holappa traversent vos poèmes. Les flocons noirs est même un portrait de Walser. Ces deux poètes ont exercé différents métiers, cultivent un amour de la modestie, de l'effacement peut-être. Qu'est-ce qui vous relie à eux ?

« Lors de la navigation de jour comme de nuit, les phares guident la trajectoire des bateaux ou leur transmettent des informations. Ils ont des apparences et des éclairages propres. Les navigateurs savent où ils sont, dans

Gilles F. Jobin



quelles conditions ils bourlinguent, vers quels dangers ils cinglent. Les écrivains, poètes, dramaturges, essayistes et auteurs que nous lisons nous livrent à leur manière des signaux, dont l'inventaire est inépuisable : la singularité, l'isolement, ce qui déraile, divague ou va on ne sait trop où, le dénuelement, les expériences intérieures, la confrontation aux réalités, l'incompréhension, le manque, le silence, le regard fragile sur les choses simples, la révolte cassée, la difficulté d'être et d'aimer, l'apprentissage conscient ou non de la particularité, de la différence et, paradoxalement, la sérénité étrange et insolite... »

Ecrire pour vous, est-ce un effort, une fuite, un réconfort ?

« Un travail. Un travail de menuisier méticuleux et farouche qui prête soin

au détail, peaufine la forme et la finition, cisèle le sens qu'il cherche à donner à son ouvrage, sans cesser de douter ni de garder un arrière-goût d'insatisfaction devant une réalisation jamais totalement aboutie. Ecrire déconcerte, c'est un exercice de *lente approche*, d'attente, de silence mais dans lequel on puise de la force et... de l'humour par le jeu avec les mots. C'est un engagement, une responsabilité quant à ce qui est exprimé, ce n'est pas seulement la composition de jolies choses.

» Beckett insistait : "Pas de pots de fleurs mais des bruits de pas." Erri de Luca renchérit : "La poésie n'est pas l'art d'arranger des fleurs, mais l'urgence de s'accrocher à un bord dans la tempête." Je le dirais de toute forme de création et plus généralement de ce que nous vivons. Ecrire comme si c'était toujours la dernière phrase. »

Rencontres œcuméniques de Carême, Genève



Résistances d'hier et d'aujourd'hui

« Une réflexion théologique et spirituelle sur la Résistance en Haute Savoie »,
d'Henry Mottu, théologien
Ecole de Vandoevres
samedi 11 mars, à 20h15

« Comment partager l'espérance ? »
avec le journaliste
Jean-Claude Guillebaud,
Temple de Chêne-Bougeries
mardi 18 mars, à 20h15

Publier un premier livre à 65 ans, c'est cela commencer la retraite ?

« Retraite aux flambeaux. La retraite de Russie. Battre en retraite. Une retraite au couvent. Retraite : sonnerie de trompe pour rappeler les chiens de chasse. Mur qui fait retraite. Mais aussi gîte, tanière où se retirent certains animaux. La polysémie du mot autorise des jeux de résonances entre celui qui lit et celui qui dit ou écrit. Le monde est rempli de rôles que nous jouons. Tant qu'il nous importe de plaire, la mort jouera aussi son jeu, même s'il ne plaît point (Rilke). »

Recommence-t-on sa vie à 65 ans ?

« Non bien sûr, mais je ne sais si faut dire tant mieux ou hélas ! Alors, on y va ? Oui, allons-y ! »

Si vous deviez écrire une prière, en combien de mots tiendrait-elle ?

« En silence(s). »

S. Th.

Femmes pour la paix

Le centre Femmes et traditions chrétiennes (FTC/WCT) promeut et encourage la recherche féministe à l'Université Saint-Paul d'Ottawa. Il constitue une plate-forme bilingue pour des chercheuses francophones et anglophones. Après avoir étudié pendant trois ans le rôle des femmes dans les processus de paix, ses membres ont choisi un 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes, pour présenter leurs travaux, ici réunis.

La dizaine de chercheuses qui ont travaillé sur le projet se sont focalisées sur des militantes de base et sur des groupes peu connus. Les premières pages de l'ouvrage présentent Sophie Scholl et Eva Sanderson. Sophie, étudiante allemande sous Hitler, était membre du groupe de résistance *La rose blanche* et exhortait ses amis soldats à ne jamais utiliser leurs fusils. Condamnée à mort pour faits de « haute trahison, propagande subversive et complicité avec l'ennemi », elle fut exécutée le jour même de son procès, le 22 février 1943. La Canadienne Eva Sanderson, pour sa part, s'est battue pendant de longues années de l'après-guerre contre les armes nucléaires.

Les descriptions des activités des groupes sont aussi saisissantes. Le mouvement Sœurs par l'esprit de l'Association des femmes autochtones du Canada a pour but de rechercher des traces de leurs aïeules disparues ou assassinées et de conscientiser les

gens à la violence qu'elles ont subie. Eileen Kirwin-Jones, engagée contre la traite humaine, décrit, pour sa part, les activités du PACT-Ottawa, une ONG qui agit tant au niveau local qu'international pour enrayer les effets de ce trafic.

D'autres pages émouvantes relatent le travail des Sœurs belges Jeanne Devos et Cécilia Biye. Leur engagement nous emplit d'admiration, en même temps que de gêne pour notre propre inertie. La première accomplit un travail remarquable en Inde, où elle a fondé le National Domestic Workers Movement (NDWM), qui vise à rendre la dignité aux enfants domestiques maltraités moralement, physiquement et sexuellement. La seconde travaille depuis trois décennies avec des mères de familles congolaises, les encourage à utiliser leur intelligence et leur créativité pour s'émanciper, prendre la place qui leur revient dans la société et contribuer ainsi à l'instauration d'une paix durable.

Mama boboto

Née en 1936 à Buta (Congo oriental), Cécilia voulait devenir institutrice. Son intérêt pour l'éducation l'a rapprochée de la Congrégation des filles de la sagesse, implantée au Congo depuis 1934. La jeune femme fut séduite par les principes d'éducation pour tous qui guident la Congrégation, formulés par

Sous la direction de **Pierrette Daviau**, *Femmes artisanes de paix. Des profils à découvrir*, Montréal, Médiaspaul 2013, 286 p.

ses fondateurs, le Père Louis-Marie Grignon de Montfort et Marie-Louise Trichet.

Lors d'un voyage à Bruxelles, elle découvre l'œuvre des religieuses belges ; c'est le déclic : elle se doit de créer des groupes au Congo et de travailler avec les femmes qui constituent 60 % de la population de cet immense pays, ravagé par des guerres qui ne profitent qu'aux anciens colonialistes et à quelques politiciens locaux plus corrompus que représentatifs. Elle reçoit le feu vert de ses supérieures.

Affectée à Bondamba, elle fonde en 1983 le premier groupe de *Mamans pour la paix*. On les appellera les *mama boboto* (que la paix soit avec toi), d'après les mots qu'elles prononcent pour se saluer.

Pour commencer, Cécilia encourage les victimes à regagner l'estime de soi, à réagir face à certaines pratiques coutumières humiliantes pour les femmes, à s'émanciper, à faire valoir leurs droits. Elle encourage la scolarisation effective des jeunes filles et leur recommande une solide formation professionnelle, qui fera d'elles des éléments incontournables de la vie publique alors qu'elles en sont jusqu'à présent exclues. Elles pourront ainsi faire entendre leur voix, elles qui désirent la paix et la sécurité pour leurs enfants.

Soucieuse de la relève, Cécilia veille aussi à la formation de dirigeantes, qui pourront poursuivre et si possible amplifier son œuvre. Son travail a reçu un grand soutien de son Eglise.

Des maux tenaces

Mais la condition des femmes reste très difficile dans la société congolaise. La prise en otage de la population féminine est toujours utilisée comme

une arme lors des conflits, car se « servir » des femmes de l'ennemi, c'est humilier celui-ci. De nombreuses femmes sont devenues stériles suite à ces « opérations de guerre », dénoncées comme crimes de guerre. Le droit pénal international prévoit des peines lourdes pour ceux qui les commettent. Malheureusement, on est plus discret sur les violences domestiques, « ritualisées » dans certains cas, comme celles qui accompagnent le veuvage des femmes à qui on impute le « malheur » arrivé au mari.

Force est donc de constater que trente ans après la formation du premier groupe, les maux que la missionnaire combat ne sont pas encore éradiqués. Sur le plan des droits civils, il reste énormément à faire même si les droits de vote et d'éligibilité ont été accordés aux femmes en 1967 et 1970. Le rôle des femmes comme « gardiennes des traditions » par l'éducation des enfants est certes valorisé, mais on refuse pourtant d'admettre les représentantes de leurs associations aux pourparlers de paix.

Sur un point Sœur Cécilia est inflexible : les groupes doivent rester ouverts aux kimbanguistes, aux croyantes d'autres confessions ou aux non-croyantes, autant qu'aux chrétiennes, catholiques ou protestantes. Cette fermeté a suscité l'admiration de quelques pères de familles qui ont demandé de participer aux groupes.

D'une plume concise et pertinente, Pierrette Daviau, responsable de l'étude, a rédigé la préface et la conclusion de cette publication. Toutes les contributions nous touchent par la gentillesse du style ; les dix chercheuses n'imposent rien, mais leurs arguments convainquent.

Anna Spillmann

■ Littérature

Eric Benoît
Bernanos, littérature et théologie
 Paris, Cerf 2013, 258 p.

Constitué d'une série de contributions allant de la présentation de l'univers romanesque chrétien à celles, précises et éclairantes, de certaines des grandes œuvres de l'écrivain, cet ouvrage jette des lumières nouvelles sur les liens entre littérature et théologie.

Particulièrement lucides et profondes se révèlent les analyses de la rencontre de Satan, de la communication des âmes et du drame de conscience de l'héroïne de la *Nouvelle histoire de Mouchette*. Eric Benoît montre notamment comment le style de Bernanos donne une dimension d'éternité aux situations quotidiennes et apparemment banales.

Un livre à recommander à tous ceux et celles qui ont goûté la profondeur spirituelle des écrits bernanosiens. A tous ceux aussi qui cherchent à mieux saisir les figures que prend le mal, dont celle du désespoir n'est pas la moindre. A tous ceux enfin qui voudraient entrer dans l'univers du romancier, écrivain majeur, mais hélas oublié.

Luc Ruedin

Georges Haldas
L'invisible au quotidien

Entretiens avec Pierre Smolik
 Lausanne, L'Age d'homme 2012, 656 p.

« Isoler l'expérience métaphysique ne me paraît pas souhaitable. Dans la mesure où dans l'existence, elle se manifeste au sein même de la contingence. Où elle jaillit pour ainsi dire du choc de notre conscience avec la contingence. C'est de ce choc que je voudrais précisément rendre compte. » Ces entretiens menés avec Georges Haldas au soir de sa vie résonnent de ce choc, source de l'œuvre de « l'homme qui écrit ». Ils donnent au lecteur d'être atteint par les ondes poétiques qui jaillissent de la parole du « scribe de l'essentiel ». Est mis notamment en relief combien lui importait d'être agent de la Relation qui relie l'extérieur à l'intérieur, le public à l'intime, le visible à l'invisible.

Somme impressionnante, *L'invisible au quotidien* retrace l'itinéraire de l'écrivain genevois, en l'agrémentant de documents inédits des archives privées de sa famille. Structuré par trois grandes parties - *Etat de meurtre, Etat de poésie, Etat de résurrection* -, ce livre permet de découvrir des pans insoupçonnés de la vie de Haldas ainsi que sa prodigieuse fécondité littéraire. Cet itinéraire, qui va du politique à la foi christique en se fondant et en passant par l'Etat de poésie, permettra à tous ceux et celles à qui importe l'expérience d'être humain, d'être guidés vers le lieu intime et fraternel où l'Invisible prend chair.

Luc Ruedin

■ Histoire

Pierre Janton
John Knox (v. 1513-1572)

Réformateur écossais
 Cerf, Paris 2013, 382 p.

L'auteur trace l'itinéraire de John Knox, instaurateur de la Réforme en Ecosse. On peut suivre sa vie mouvementée dans cette époque troublée de la Réforme, mais aussi des querelles de succession aussi bien en Ecosse qu'en Angleterre dont les destinées sont mêlées. Il est bon de bien connaître ce contexte historique pour suivre les méandres de la trajectoire du réformateur, tantôt chassé d'Ecosse, tantôt d'Angleterre, se réfugiant à Genève ou séjournant à Dieppe jusqu'à ce qu'un retour soit possible.

Comme fréquemment à cette époque, abus du clergé papiste, querelles du pouvoir, révoltes sociales sont étroitement mêlés. Prédicateur malgré lui, Knox se sent investi d'une mission divine, et à ce titre n'hésite pas à affronter la noblesse, les régents, les reines, ceux qui se placent au-dessus de Dieu pour exercer leurs pouvoirs. On ne peut pas dire que Knox soit un fin diplomate. Il a des propos assez cinglants contre les femmes « usurpatrices » du pouvoir, mais se dit prêt à adoucir son discours si elles le soutiennent dans l'établissement de la Réforme. Il est outré par les abus de l'Eglise catholique et n'est pas non plus pour l'anglicanisme qui garde trop de l'apparat papiste. Il se sent proche du peuple qui souffre et aimerait organiser la démocratie dans l'Eglise écossaise. Sa doctrine

étant largement inspirée par Calvin, il accorde une place certaine à la prédication. Pierre Janton donne de larges extraits des écrits de Knox, ce qui permet de suivre la pensée, les motivations du prédicateur et de pénétrer son caractère, à la fois fougueux et intransigeant, mais en même temps très sensible dans ses relations avec ses ouailles. Ce livre est une étude sérieuse sur Knox et son temps.

Françoise Giraud

Olivier Grenouilleau
Et le marché devint roi

Essai sur l'éthique du capitalisme
Paris, Flammarion 2013, 240 p.

L'auteur, universitaire reconnu, fournit une clé très probante pour comprendre pourquoi les éloges du marché ne convainquent jamais qu'à moitié. C'est que celui-ci pose un problème fondamental aux sociétés humaines : il les déstabilise en y introduisant des éléments extérieurs.

Ce n'est pas un hasard si le négoce a longtemps été une activité marginale, souvent effectuée par des personnes venues du dehors. Ou que les philosophes s'en soient méfiés dès l'Antiquité, affirmant, par exemple, qu'il nuisait à la recherche du Bien, qu'il attisait la discorde entre riches et pauvres ou qu'il était effectué par des gens vulgaires qui ne s'intéressaient qu'aux biens matériels.

C'est pour contrer ces attaques que sera élaboré durant les Lumières un argumentaire vantant les mérites du marché et des marchands, dont la peinture flamande du XVI^e siècle faisait déjà un portrait flatteur. On dira, deux siècles plus tard, que le « doux commerce » est utile à tous, en affirmant que recherche de l'intérêt personnel et bien de la collectivité vont de pair. Finalement, en ce début de XXI^e siècle, les voix critiques sont devenues quasiment inaudibles.

Reste un malaise, et pour cause : trop de faits invalident les arguments des chantres du marché. Trop de négociants commettent des abus, trop de salariés font les frais de la marchandisation du monde...

Suggestion d'Olivier Grenouilleau, qui ne se veut pas partisan : que la politique se mêle plus résolument des affaires des marchands.

Yvan Mudry

■ Théologie

Hubert Thomas
Foi et délivrance

Figures du Christ thérapeute
Bruxelles, Lessius 2013, 252 p.

L'auteur, moine bénédictin, outre la fréquentation des Ecritures, a travaillé pendant plus de vingt ans comme animateur dans un centre de soins pour alcooliques et toxicomanes. C'est à partir de cette expérience, celle aussi de l'accueil des personnes séparées et divorcées, qu'il a réfléchi sur l'Evangile et sa transmission. Ce livre fourmille de conseils judicieux pour la compréhension de l'autre, blessé, abîmé dès le commencement, mal aimant.

S'il est légitime de parler du Christ roi, du Christ prêtre, du Dieu fait homme, c'est le Christ thérapeute qui est le mieux compris par les souffrants, les exclus, ceux qui ont perdu le chemin de la raison. Jésus n'a-t-il pas dit : « Je ne suis pas venu pour les biens portants mais pour les malades » ?

L'auteur donne différents exemples de Jésus pratiquant le soin, que ce soit au paralytique à qui il ordonne de se « lever » et de « marcher » ou bien à l'homme possédé, rendu à sa liberté, capable alors de prendre sa vie en main. Jésus travaille toujours contre l'exclusion et l'isolement : il ne faut pas qu'un seul de ces petits se perde ». A de multiples occasions, il construit la relation entre les hommes.

Afin d'être davantage porteur d'espérance, le Père Thomas renouvelle le langage sur le Très-Haut qui « peut entrer par la fenêtre quand la porte est fermée ».

Monique Desthieux

Etienne Grieu
« J'ai besoin de toi pour découvrir que Dieu, c'est vrai »

Le souffle de Diaconia
Paris, Salvator 2013, 128 p.

Diaconia 2013 a été un rassemblement ecclésial français de douze mille personnes, qui s'est tenu à Lourdes durant l'Ascension. L'auteur de l'ouvrage a été un des acteurs de ce rassemblement, dont le thème était *Servir la fraternité*. Il propose de « redécouvrir la fraternité comme un lieu de grâce où Dieu se donne ».

L'originalité de cette assemblée a été la large place faite à des participants vivant une forme ou l'autre de précarité : un participant sur quatre ! Ainsi des familiers de la souffrance ont commenté l'Évangile et fait découvrir des aspects de la Parole de Dieu inhabituels à nos oreilles. A travers Diaconia 2013, a émergé en France une manière de vivre l'option préférentielle pour les pauvres.

Cet ouvrage est fait en grande partie de prédications prononcées pendant le Carême 2013 pour entrer dans la dynamique de Diaconia : « réveiller l'Église à [...] suivre le Christ dans sa manière à lui d'être avec les plus pauvres ». Il se termine en proposant au lecteur un exercice spirituel en trois temps, à la manière de saint Ignace, pour chercher comment mettre ses pas dans ceux du Christ.

Anne Deshusses-Raemy

■ Philosophie

Paul Ricoeur

Cinq études herméneutiques

Labor et Fides, Genève 2013, 140 p.

L'ouvrage rassemble divers textes de Paul Ricoeur (dont on a fêté l'an dernier le centenaire de la naissance), publiés aux éditions Labor et Fides entre 1975 et 1991. Maître de l'herméneutique, Ricoeur l'est dans la mesure où il a travaillé à faire de l'*interprétation* une discipline philosophique au plein sens du terme, c'est-à-dire théorisée de part en part, interrogée sur ses origines et ses avatars, sur sa légitimité et sur l'ampleur de sa pratique. C'est ce que met en évidence l'excellente introduction de Jean-Marc Tétaz, qui retrace la place et la naissance du problème *interpréter* dans l'œuvre de Ricoeur.

Cet ouvrage, modeste dans son volume, devrait intéresser autant le critique littéraire que le philosophe et le théologien. Le premier privilégiera les pages sur le « monde du texte », c'est-à-dire sur ce qui rend une œuvre littéraire indépendante de ses affinités subjectives à l'auteur, sur ce qui permet de parler du « monde » de Balzac ou de Proust comme d'une réalité créée et exploitable en tant que telle et non plus en fonction de l'auteur.

Le philosophe, lui, se délectera de voir comment Ricoeur se distingue et se distance des traitements soit romantiques, avec Schleiermacher et Dilthey, soit purement structuraux des textes, pour tracer sa propre voie.

Le théologien, pour sa part, suivra le philosophe croyant dans l'application lumineuses des théories herméneutiques à la lecture des Testaments : ainsi l'Exode et le « Je suis qui Je suis » et « Dieu est Amour » selon saint Jean.

Philibert Secretan

Rudolf Bultmann et Paul Ricoeur ***Nouveau Testament et mythologie***

Labor et Fides, Genève 2013, 194 p.

Se ramassent ici, dans un seul volume, deux ouvrages distants de plusieurs années : *Nouveau Testament et mythologie* de Rudolf Bultmann (1941) et *Démystification et herméneutique* de Paul Ricoeur (1967). Si le travail de démythologisation est le fait du théologien et le travail herméneutique celui du philosophe, c'est à l'occasion de ce texte classique de Bultmann que Ricoeur se pose en critique du théologien. En critique, de fait, d'une pensée elle-même critique, puisqu'elle oppose aux reliquats d'une représentation *mythique* du monde (que vaincra la science) dans le Nouveau Testament, la pure substance chrétienne, paulinienne et luthérienne de la foi, unique source du salut.

Ce que Ricoeur reproche à Bultmann, c'est d'avoir négligé la dimension *symbolique* du mythe, donc l'ancrage possible d'une herméneutique (le symbole donne à penser), et d'avoir occulté le rôle de l'analogie. D'avoir aussi oublié que la foi chrétienne se dit elle-même dans des figures et dans des langages dont il faut interroger la pertinence à dire la foi, non plus dans l'immédiateté de l'événement vécu mais dans la distance avec laquelle s'inaugure la dialectique de l'écriture et de la lecture (*lectio divina*). Choses que l'on retrouve dans l'ouvrage présenté ci-dessus, *Cinq études herméneutiques*.

Là encore Jean-Marc Tétaz fait merveille comme traducteur et, accompagné de Andreas Dettwiler, comme savant et utile commentateur.

Philibert Secretan

Histoires de familles

On l'entend depuis plus d'un an. Cette marée humaine dans les rues de France, toute rose et bleue, qui craint, qui s'inquiète, qui s'indigne. On l'entend crier, « un papa, une maman », on la voit déguisée en Marianne, défilier en famille, fustiger le gouvernement, promettre des lendemains qui débattent. Et en Suisse, les cris se propagent aussi, les points de vue se crispent et, sans faiblir, la mobilisation revient, persiste, jusqu'à ces dimanches de fin d'hiver à Paris.

J'ai reçu il y a peu le livre de mon amie Jennifer Schwarz,¹ ancienne rédactrice en chef du magazine Le Monde des Religions, dans lequel elle raconte, de manière intime, son expérience de l'homoparentalité, de la filiation, de la famille pour un couple de même sexe, mais aussi de religion, de droit, de philosophie. J'ai découvert, ravi, l'amour et la normalité lorsque deux femmes qui s'aiment décident de fonder une famille. J'ai appris à ouvrir mon regard sur l'Autre, cet autre qu'on ne connaît jamais assez et dont on craint souvent, bien à tort, les us étranges.

Je comprends les tensions, les inquiétudes : dans un monde en constante évolution (mais qu'est-ce qui dans ce monde stagne ?) les repères se brouillent, les choses changent et, souvent, les cœurs se crispent. Je peux l'appréhender, mais jamais le défendre. Aucune opinion n'est absolument vérifiable, rien ne peut être définitivement prouvé, tenu pour certain. Voilà ce que j'ose en penser : mis à part l'amour que l'on se porte, un amour sincère, durable, intègre, renouvelé, rien ne compte ; tout le reste n'est que projections, fantasmes, rejet, peur.

Maurice Godelier, l'un des plus grands anthropologues français, décrit ainsi l'évolution de la famille : « L'humanité n'a cessé d'inventer des nouvelles formes de mariage et de descendance. » Tout bouge, tout évolue sans cesse. Michel Grandjean, professeur d'histoire du christianisme à la Faculté de théologie de Genève, qui prépare justement une série de conférences publiques au printemps sur la notion de famille, le résume ainsi : « Le rapport du christianisme avec la famille a beaucoup évolué au fil du temps : ainsi l'adoption (pour les couples hétérosexuels) aujourd'hui valorisée a longtemps été farouchement combattue par l'Eglise pour des questions d'héritages : on préférerait que les biens

des parents aillent à l'Eglise plutôt qu'à un enfant adopté ; de même, l'Eglise a longtemps forcé les mères non mariées à abandonner leur enfant à un orphelinat parce qu'elles étaient jugées indignes de l'élever. Autant d'exemples qui vont à rebours de nos conceptions modernes. Cela signifie que tous les modèles, y compris de la famille chrétienne, changent et évoluent sans cesse.»

Se souvenir de la permanence des réactions alarmistes et catastrophées qui ont marqué les changements de société de ces dernières années : loi sur le divorce, sur le droit de vote des femmes, sur la contraception, sur le pacs. A chaque fois, les mêmes cris d'orfraie, les augures terribles (la famille qui éclatera, l'indifférenciation des sexes, la perte de repères pour les enfants) ; et, à chaque fois, une adaptation qui se fait, qui rentre dans les mœurs et qu'on peut difficilement remettre en cause.

Il en va de même pour le mariage et pour l'adoption par les couples du même sexe. À mon sens, dans une

génération, peut-être deux, plus personne ne s'étonnera de ce droit acquis par - rappelons-le - une infime minorité, qui ne demande rien d'autre que ce que la majorité possède déjà. On s'étonnera de ces foules dans la rue, comme aujourd'hui les jeunes écarquillent les yeux lorsqu'on leur apprend que du temps de leur grands-parents, les divorcés étaient mal vus, à peine tolérés.

Aucun fait biologique n'est absolu, aucun texte religieux n'est Vérité pour tous et pour toujours. « Voici mon commandement : aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés », lit-on dans Jean (15,12). La seule injonction qui compte. Celle de l'amour de l'autre. Mon intime conviction.

Matthieu Mégevand



1 • Une histoire de famille, Paris, Robert Laffont 2014, 156 p.



**Nous voyons l'empoisonnement des êtres humains
et de la nature pour la production de vêtements.**

Et nous agissons : voir-et-agir.ch

Les êtres humains et la nature sont systématiquement exploités et empoisonnés pour la confection de vêtements. Nous combattons cela, également pour les générations futures.

